PER
B-226
S

LE BULLETIN DE LA FERME

CO OPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ELEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS LES JEUDIS — APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE — FONDÉ EN 1913 FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIII, No. 26 — QUÉBEC — 27 JUIN 1935

Bibliothèque de l'Ecole d'Agriculture, X

PROCUREZ-VOUS SANS DELAI CET Excellent Manuel d'Agriculture

Pour aider les agriculteurs, jeunes et vieux, à mieux traiter les sols, à choisir minutieusement les meilleures semences, à appliquer à propos les engrais chimiques appropriés, à bien conserver les fumiers de ferme.

Pour mieux connaître, élever et juger les animaux de la ferme, conserver les meilleurs sujets, éliminer les parasites—les professeurs du Collège d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière ont préparé un manuel d'agriculture pratique, en trois volumes:

Les deux premiers tômes sont publiés et se vendent **$1.00 chacun:**

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un **ou** l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de..... **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée
Case 159 B.P. St Roch, Cité de Québec

le
KING
BOLO G
ÉMEUSE
érieure
NS FACILES DE
— Allocation géné-
e vieille écrémeuse.
ails, écrire à
SEPARATOR
NY LIMITED
Dame O. Montréal
nos Annonceurs
Export
AIT

Concours de ponte canadien

32ième semaine se terminant le 12 juin

La ponte est encore diminuée au cours de cette dernière semaine. La récolte d'œufs marque 63 unités de moins que pour la semaine précédente.

Presque tous les parquets ont été actifs cependant. Dans des cas nous avons récolté 60 œufs par parquet. Il n'y a que quatre colonies où le rendement n'a pas atteint cinquante pour cent du rendement.

Le poids des œufs continue d'être satisfaisant, trois unités furent déclassées. La production, comparée à la même époque de l'année dernière, est à l'avantage du présent concours.

Les vedettes de la semaine ont donn de bons résultats.

Voici les trois meilleures :

Parquet	Points	Œufs
18—L.B., W. S. Hall	68.1	60
8—R.B., K. Slacer	59.4	54
30—L.B., A. E. Shank & Fils	58.8	53

Il n'y a pas eu de changement dans le rang des six premiers parquets du concours jusqu'à date. Voici les points crédités à ces champions :

24—L.B., G. S. Tayler	1849.4	1713
25—L.B., F. C. Evans	1717.9	1540
11—R.B., G. W. Grant	1567.3	1391
8—R.B., K. Slacer	1542.3	1482
30—L.B., A.E. Shank & Fils	1486.7	1407
4—R.B., A. J. Urquhart	1443.9	1273

Nous notons encore du changement dans l'alignement des pondeuses en tête du concours. Au 12 juin elles se plaçaient dans l'ordre suivant:

247—L.B., G. S. Tayler	227.7	198
112—R.B., G. W. Grant	213.0	180
249—L.B., G. S. Tayler	209.7	179
254—L.B., F. C. Evans	205.8	177
111—R.B., G. W. Grant	205.5	175
114—R.B., G. W. Grant	202.5	171

16ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Sta. Exp. La Ferme	P.R.B.	1306	1266.5
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	"	1210	1224.0
3.	Sta. Exp. Kapuskasing	"	1200	1145.2
4.	A. J. Urquhart	"	1273	1443.9
5.	R. W. Kettles	"	1143	1292.5
6.	Frank Teasdale	"	1430	1302.0
7.	W. S. Hall	"	1187	1171.1
8.	K. Slacer	"	1482	1542.3
9.	J. H. Thompson	"	1171	1150.9
10.	G. A. Robertson & Son	"	1047	1005.3
11.	G. W. Grant	"	1391	1567.3
12.	A. H. Dickinson	"	1334	1095.5
13.	A. P. R. Dunlop	W.B.	1230	1276.9
14.	Fisher P. Farm	"	1363	1391.1
15.	M. C. Wallace	R.I.R.	1339	1316.8
16.	Mme C. H. Moore	"	1058	1030.3
17.	Manor Farm	L.S.	1016	1027.8
18.	W. S. Hall	L.B.	1326	1404.8
19.	R. J. Steele	"	1120	1018.9
20.	R. Haycock	"	1092	1085.2
21.	Alex. McLean	"	1027	949.6
22.	Manor Farm	"	1213	1265.6
23.	Philip Henrich	"	1227	1286.6
24.	G. S. Taylor	"	1713	1849.4x
25.	F. C. Evans	"	1540	1717.9
26.	Reliable P. Farm	"	677	726.7
27.	J. G. Tweddle	"	870	926.5
28.	R. J. Penhall	"	1270	1372.3
29.	M. Shanta & Sons	"	1000	906.6
30.	A. E. Shank & Sons	"	1407	1486.7
31.	Ferme Exp. Ottawa	P.R.B.	1320	1449.6
32.	Ferme Exp. Ottawa	"	1269	1385.1
33.	Wm. Lapointe	"	1282	1216.9
34.	R. J. Rene de Cotret	"	1309	1309.0
35.	Jas. M. Winter, Jr.	"	1111	1131.7
	Total		42953	43728.5

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 19 juin 1935

sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Riverside P. Farm	L.B.C.	1203	1357.4
2.	G. K. Campbell	"	1217	1229.9
3.	Arthur Préfontaine	"	1211	1346.8
4.	Antonio Dupuis	"	987	991.7
5.	C. Drummond	"	1270	1332.3
6.	Adélard Fortin	"	1483	x1525.9
7.	Couv. Coop. Marieville (J.-R. Careau)	"	1178	1291.8
8.	W. M. Oliver	"	1018	961.5
9.	H. R. Drew	P.R.B.	1162	1160.6
10.	W. M. Oliver	"	1208	1334.7
11.	I. A. Gnaedinger	"	1286	1424.8
12.	Couvoir Co-opératif Ormstown	W.W. Elliot	1206	1159.9
13.	C. Coopératif Ormstown (Taylor Bros)	"	1251	1343.5
14.	S. C. Billings	"	1078	1013.5
15.	C. R. Waldron	"	732	857.0
16.	Mrs. Alex. MacKay	"	1178	1270.8
17.	Mrs. L. H. Parker	"	931	964.2
18.	Sta. Exp. LaFerme	"	1175	1162.5
19.	Couv. Coop. Papineau (Etienne Rioux)	"	872	876.8
20.	Riverside P. Farm	L.B.C.S.	1012	1121.6
	Total		22658	23727.2

Concours de ponte de l'Est de Québec

Semaine finissant le 19 juin 1935

sous la direction de la Station Expérimentale Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
2.	Taylor, S. G.	L.B.C.S.	1467	1658.6
6.	Couv. Coo. Montmagny	P.R.B.	1385	1496.9
7.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1514	1456.7
8.	Sta. Exp. Kapuskasing	"	1096	1152.6
9.	Sta. Exp. La Ferme	"	1341	1382.6
10.	Sta. Exp. Ste-Anne	"	1359	1428.3
11.	Sta. Exp. Ste-Anne	"	1200	1177.6
12.	Sta. Exp. Ste-Anne	"	1296	1280.2
13.	Sta. Exp. Ste-Anne	"	1390	1414.9
14.	Slacer, Kenneth	"	1310	1367.6
15.	Lefendre, J. W	"	1304	1150.2
	Total		14462	14966.2

LA SEMAINE

Vraiment, un peu de soleil ne ferait pas tort aux récoltes.

* * *

LA chute d'un avion, à Los Angeles, Californie cause la mort de trois personnes, le pilote, son épouse et leur fillette.

* * *

LA Société St-Jean-Baptiste de Montréal met en circulation un timbre commémoratif à l'effigie de Jacques Cartier fondateur et découvreur du Canada.

* * *

LE colonel William F. Eaton, dernier survivant de la famille de feu Thimothy Eaton fondateur de la maison T. Eaton de Toronto, est décédé à Oakville, Ont., la semaine dernière, à l'âge de 60 ans.

* * *

A Duchesnay, dans la paroisse de Ste-Catherine comté de Portneuf sera ouverte une école pour les gardes-forestiers. La nouvelle école sera inaugurée en septembre, M. Henri Roy en aura la direction.

* * *

L'ALLIANCE Française a fait remettre une médaille de vermeil à l'hon. M. Taschereau; à M. le juge Adhutor Rivard et à M. L.-P. Geoffrion. La cérémonie de la remise de ces médailles a eu lieu dans les bâtisses du Parlement et furent présidées par le consul français, M. H. R. de St-Victor.

* * *

UN homme âgé d'une cinquantaine d'année que l'on croit être un M. Magloire Bonenfant de l'Abitibi a été frappé à mort par un taxi à l'intersection des rues Boulevard Charest et du Pont dans la nuit de jeudi dernier. Transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu la victime a succombé à une fracture du crâne.

* * *

M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie Animale, au Ministère de l'Agriculture de Québec, est parti pour Edmonton, Alta, où il représentera les techniciens agricoles de la province de Québec au congrès annuel de la C.S.T.A. M. L. C Roy, B.S.A. agent agricole du chemin de fer Canadien National fait aussi le voyage et suivra le congrès.

* * *

UN troisième groupe de colons recrutés par la Société diocésaine de Colonisation a quitté Québec lundi dernier pour le canton Clericy, en Abitibi. La plupart des nouvelles recrues viennent des comtés du district de Québec auxquelles se sont joints des familles de sans-travail de la cité de Québec. M. l'abbé Jean Bergeron, du Département de la Colonisation accompagne ce nouveau contingent de défricheurs.

* * *

L'AUTOMOBILE fait toujours des siennes. A l'Ange-Gardien, près Québec, lundi dernier M. Tremblay de Québec se rendait avec sa famille à des funérailles à St-Joachim de Montmorency. Vers le milieu de la grande côte de l'Ange-Gardien, les freins refusèrent de fonctionner. Comme une voiture venait en sens inverse, le conducteur de l'auto dirigea sa voiture dans le cimetière, elle alla donner sur la base d'un poteau d'ornement. Les sept occupants furent gravement blessés et la voiture réduite en pièces.

LA Récolte dans l'Ouest. D'après les rapports reçus par le Service de l'Agriculture du Canadien National tous les grains sont bien enracinés et poussent bien, dans l'Ouest. Les perspectives sont bonnes pour l'année. Aucun dommage sérieux n'est rapporté nulle part.

* * *

TROIS cents poussins, issus de sujets contrôlés au Canada expédiés en 1934, ont été éclos à Eure, France, et leur élevage a parfaitement réussi. Des représentants de France se proposent de venir au Canada cette année pour faire de nouveaux achats de sujets canadiens contrôlés.

* * *

LE Canada a produit en 1934, 24,269,760 livres de miel évalué à $2,244,814 contre 22,915,794 livres, évalué à $2,009,969, en 1933, soit une augmentation de production de 1,353,966 livres, ou 5.9 pour cent, sur 1933, et une augmentation de valeur de $234,845, ou 11.8 pour cent.

* * *

COOPÉRATION efficace. Plus de 10,000 améliorations d'outils et de matériel roulant ont été conçues grâce au plan de coopération entre les employés et les hauts fonctionnaires du Canadien National. Sur ce nombre 8,000 suggestions ont été avancées par les employés eux-mêmes. Toutes ces améliorations ont été réalisées en cinq ans.

* * *

PENDANT le mois de mai 1935 le nombre total de certificats de pedigree enregistrés par le Bureau National Canadien d'Enregistrement du Bétail et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture était de 5,207 se décomposant ainsi:—425 chevaux; 3,183 bovins; 188 moutons; 493 porcs; 261 renards; 632 chiens; 16 volailles et 9 chèvres.

* * *

LE Canada est depuis 1931 la principale source d'approvisionnement de miel pour la Grande-Bretagne, et il n'y a aucune raison pour que notre pays ne continue à occuper cette position tant qu'il n'expédiera que du miel de trèfle blanc de la meilleure qualité possible, dit le Commissaire du commerce canadien en Grande-Bretagne.

* * *

ENTRE le 1er janvier et le 31 mai 1935 le nombre d'expéditions de volailles canadiennes inspectées se décomposait ainsi: — 4,487 caisses de dindons; 33,145 caisses de poulets; 323 caisses de poules; 25 caisses d'oies; 955 caisses de canards et une caisse de pigeons, soit un total d'environ 2,280,000 livres. La qualité totale exportée pendant la période correspondante de 1934 se chiffrait par 11,841 caisses.

* * *

ENTRE le 1er janvier et le 6 juin 1935, le nombre total de bovins canadiens exportés sur les Etats-Unis a été de 79,295; il y avait également 1,630 veaux. Le nombre de bovins ainsi exportés aux Etats-Unis pendant l'époque en question dépasse d'environ 8,000 les exportations totales de bovins canadiens pendant toute l'année 1934, sur tous les pays.

* * *

LE Canada, les Etats-Unis et la France sont les seuls pays qui soient autorisés à expédier de la farine en Belgique. La farine de France est employée uniquement pour faire certaines sortes de biscuits pour la re-exportation tandis que la farine du Canada et des Etats-Unis est employée pour fabriquer des "biscottes" (une variété de pain rôti ou grillé) ou pour la revente aux magasins des navires.

* * *

LA population du village de St-Vianney, dans la vallée de la Matapédia sur une longueur de huit milles environ est sans réfuge. Un incendie a détruit toutes les habitations sur cette distance et sur près de quatre milles de largeur. On rapporte qu'une fillette eut les deux pieds brûlés. St-Vianney date de 1925 et comprend une population de 1090 habitants. Les flammes, favorisées par le vent et le temps sec eurent tôt fait de consumer les habitations. Malgré des efforts inouis, les pompiers volontaires ne purent conjurer l'élément destructeur.

* * *

LE 19 courant, à Montréal, à la vente publique de beurre et de fromage tenue sous les auspices du Comptoir coopératif de l'Union Catholique des Cultivateurs, le beurre a été vendu à 19 1-8c la livre, qualité pasteurisé No 1; 18 5-8c pour le No 2. Les quantités vendues furent respectivement 1186 et 54 boîtes.

507 boîtes de fromage blanc No 1 trouvèrent preneur à 9½c et 234 boîtes de No 1 coloré à 9 5-8c.

* * *

EN avril 1935 les expéditions de viande de bœuf canadien sur les Etats-Unis se montaient à 955,900 livres contre "néant" l'année précédente. En avril 1935 les exportations de bœuf sur la Grande-Bretagne se montaient à 3,300 livres contre 100,700 en avril 1934. Les exportations totales de bœuf canadien pendant les quatre premiers mois de 1935 ont été de 6,988,700 livres contre 2,831,600 livres pendant les quatre premiers mois de 1934.

* * *

UN différend ouvrier qui menaçait de prendre des proportions alarmantes à St-Grégoire de Montmorency vient d'être réglé de façon satisfaisante pour la population de cette municipalité, grâce à l'intervention de M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail à Québec. La fabrique Dominion Textile Co. est à construire une aile à son usine, un entrepreneur étranger a le contrat et les ouvriers locaux ont protesté contre le fait que cet entrepreneur employait des ouvriers étrangers à la localité. La compagnie contractante a prétendu qu'elle avait été trompée dans l'engagement des ouvriers et a assuré le sous-ministre du Travail de même que M. le maire Tremblay de St-Grégoire que tout s'arrangerait immédiatement de manière à donner justice aux ouvriers locaux. Ces derniers menaçaient d'empêcher les travaux de se continuer, à moins qu'ils n'obtinssent justice.

* * *

LES journaux soulignent particulièrement une initiative heureuse de la Commission des produits forestiers de Québec, celle qui consiste à donner des cours sur la valeur et l'utilité de nos essences forestières, aux personnes qui vendent nos bois. Ces cours donnés à Montréal par des professeurs compétents, au cours du mois de mai, ont été suivis par 125 hommes employés chez les commerçants de bois de la Métropole canadienne où se fait environ le tiers du commerce de bois de la province de Québec.

L'objet de ces cours, ceux-ci étant absolument gratuits, est d'aider ceux qui les suivent à mieux vendre les bois, ainsi que mettre les intéressés au courant des lois qui régissent le commerce du bois.

Ce premier essai a remporté un si bon résultat que le chef du Service forestier de la province avec les autorités du Ministère des Terres et Forêts étudient les possibilités de continuer des cours dans d'autres localités de la province.

* * *

Où irons-nous? C'est la question que se posent souvent les citadins à l'approche des vacances et à laquelle le Canadien National répond de façon aussi artistique que pratique avec le nouveau livret-guide français qu'il vient de publier. Sans donner de longues explications ce dépliant signale les grandes régions de tourisme, suggère quelques beaux voyages, propose quelques façons éprouvées de passer de très agréables vacances. Il anticipe aussi une autre question en signalant les nombreux avantages consentis aux touristes qui achètent des billets d'été et démontre que de très beaux voyages peuvent être entrepris sans trop obérer le budget familial.

Ce dépliant présente, sous une élégante couverture verte, plus de quarante beaux clichés en demi-ton accompagnés de textes courts, mais substantiels. Les grandes stations de villégiature de la Province de Québec y figurent à côté de celles de Rocheuses et des principaux points d'intérêt de la Côte du Pacifique, l'Alaska comprise.

Tout à fait différent de la "Doulce Province" et de la "Grande Aventure", les deux grands livrets-guides déjà publiés en français par le Canadien National, "Où irons-nous?" est un bel effort de notre réseau national pour renseigner sa clientèle de langue française sur les avantages dont elle peut bénéficier et l'inviter au voyage.

(Suite à la page 257)

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération, Elevage, Arboriculture, Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président — QUÉBEC 27 JUIN 1935 — Frs Fleury, Gérant—Numéro 26

PER B-226 S

PROPOS COURANTS

Nouveaux règlements pour l'enregistrement des chevaux canadiens

A quelques reprises, principalement à l'occasion du congrès de la Société Générale des Eleveurs, en février dernier, nous avons porté à la connaissance des lecteurs de ce journal, un projet de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, dans le but d'améliorer et d'augmenter l'élevage des chevaux Canadiens dans la province de Québec où ils ont fait souche, attendu qu'il y a aujourd'hui une forte demande, non seulement au pays, mais également aux Etats-Unis pour les chevaux de ce type.

Le projet conçu, maintenant adopté et mis à exécution, comprend deux divisions dont l'une, comportant un travail devant être conduit de manière à utiliser pour fins d'élevage, l'actif des juments pur sang Canadiennes existant actuellement en les groupant dans des syndicats d'élevage bien situés, où il serait possible de les faire saillir par les meilleurs reproducteurs de la race. L'autre partie du projet avait trait à l'enregistrement, dans un registre spécial, des femelles ayant portion de sang canadien pourvu qu'elles fussent d'un bon type et trouvées recommandables pour la reproduction par un inspecteur spécialisé en industrie animale. Ce système était recommandé dans le but de contrôler la reproduction de ces juments et de pouvoir, après quelques générations, inscrire aux registres de la race leurs descendants provenant de reproducteurs recommandés, à la condition que les descendants eux-mêmes fussent trouvés recommandables.

Les nouveaux règlements pour fins de cet enregistrement spécial sont maintenant prêts et nous en publierons le texte complet la semaine prochaine.

Au tour de la région No. 1

C'est au tour des cultivateurs résidant dans les comtés compris dans la région No 1 de participer, cette année, à la grande épreuve du concours du Mérite Agricole. Cette région comprend un des beaux districts agricoles de la Province soit, les comtés d'Argenteuil, Beauharnois, Chateauguay, Deux-Montagnes, Hochelaga, Huntingdon, Jacques-Cartier, Laprairie-Napierville, l'Assomption, Laval, Soulanges, Terrebonne et Vaudreuil.

Les inscriptions, en date du 17 juin s'élevaient à une cinquantaine; il en arrive de nouvelles tous les jours, de sorte que l'on peut bien dire que ce concours, évidemment le plus important de toutes les initiatives agricoles, suscite un enthousiasme toujours croissant parmi les cultivateurs, à quelque degré de perfectionnement que soient parvenus les propriétaires de nos domaines agricoles.

De tous les titres qui soient accordés aux citoyens de ce pays, il n'en est probablement pas de plus méritoire que celui d'être membre de la si belle chevalerie des artisans du sol. Il n'en est pas d'autres, très probablement aussi, qui couronnent le résultat d'autant de travail, d'effort et de persévérance. Ce devrait être l'ambition des agriculteurs qui désirent la prospérité pour eux, pour leurs fils et pour la province d'appartenir un jour à cette élite d'agriculteurs, portant fièrement sur leur poitrine, les couleurs d'un ordre laïc dont le seul vocable traduit si bien tout un passé d'apostolat agricole. Il ne peut en définitive y avoir une plus belle propagande en faveur des méthodes modernes de culture qu'une ferme bien tenue. La terre bien tenue s'offre en spectacle aux résidants d'une localité, à tous les passants. Et comme d'ordinaire ferme bien tenue veut dire ferme qui rend bien, en conquérant les honneurs des divers degrés de l'Ordre du Mérite Agricole, l'agriculteur ne travaille certainement pas contre ses propres intérêts.

Nous souhaitons le succès du concours 1935, il comptera sans doute de nombreux concurrents, et en septembre prochain, la Province verra, et nous le désirons, grossir encore le nombre de ses vedettes, dans l'exploitation rationnelle des fermes, par des centaines de valeureuses unités.

TROP BIEN TRAITES

Le hasard est parfois un ami bienveillant. Mardi dernier, il me servit aimablement en me fournissant l'occasion d'entendre quelques bribes d'une conversation qui n'était certainement pas destinée à mes oreilles.

"On les traite beaucoup trop bien ces cultivateurs qui viennent sur le marché de Montréal; comment voulez-vous que nous puissions acheter des animaux en campagne quand on paye des prix pareils aux habitants lorsqu'ils viennent sur le marché."

Tels sont les mots dont se servait un brave commerçant des alentours de Montréal pour traduire son mécontentement de ce que la Coopérative avait payé un prix plus élevé qu'il n'avait lui-même pu obtenir de gens à qui il livre ses animaux tout le long de l'année.

Il est vrai qu'il y avait de quoi mettre un plus patient que lui en humeur massacrante.

Il avait fait son possible pour décider un cultivateur à lui vendre ses douze porcs, mais ce dernier tenait à les faire vendre par la Coopérative. Et au grand dam du commerçant notre cultivateur n'eut nullement à regretter son obstination à vendre coopérativement.

Mais là n'est pas le point sur lequel je désire attirer l'attention.

Plusieurs cultivateurs, de passage au bureau cette semaine, m'ont affirmé que les commerçants en campagne avaient répandu la nouvelle que le marché du porc avait subi une baisse variant d'un demi à un sou la livre. En réalité, il n'en était rien. Bien au contraire au lieu de baisser le marché s'est plutôt amélioré d'une petite fraction de sou par livre.

Cette manière plus ou moins correcte de renseigner les cultivateurs est assez courante de la part de certaines gens qui se plaisent cependant à poser comme serviteurs très dévoués de la classe agricole. Il ne sera donc pas inutile de prendre avec un bon grain de sel ce que les commerçants peuvent vous dire en fait de prix, tout comme l'a fait M. Cléophas Denis de St-Norbert lorsqu'un commerçant des alentours lui offrit $42.50 pour deux vaches, $1. pour un veau et $4. pour un agneau. Ces mêmes animaux vendus par la Coopérative rapportaient $63.27 pour les deux vaches, $3.45 pour le veau et $6. pour l'agneau soit $25.77 de plus que le commerçant ne lui offrait. Cela représente un profit que l'on trouve tout à fait raisonnable en certains milieux, mais que je trouve pour ma part suffisamment élevé pour qu'il vaille la peine de chercher à l'économiser. Si notre calcul est juste, cela fait bien du 53% de profit, ce qui dans n'importe quel commerce est plus que raisonnable pour faire vivre son homme.

A première vue, on serait porté à trouver extraordinaire que de pareils profits soient possibles. Mais la chose arrive beaucoup plus souvent qu'on ne le croit. Le malheur, c'est que les comparaisons ne sont pas toujours possibles, parce que le prix de vente des commerçants ne peut pas toujours être connu.

Aussi n'est-ce pas sans raison que je répète de prendre avec un fort grain de sel les prix que celui-ci ou celui-là peut vous fournir particulièrement s'il a quelque intérêt à ce que le renseignement qu'il donne puisse servir d'argument en sa faveur. Les moyens de se renseigner ne manquent pas. A. S.

A l'Exposition de Lachute

Nous demandons pardon à nos lecteurs, éleveurs progressifs pour la plupart, suivant avec intérêt les succès que remportent leurs confrères à nos expositions, de remettre à la semaine prochaine le rapport assez complet que nous avons à publier sur l'exposition de Lachute.

Des expositions aussi importantes que celle d'Ormstown, au point de vue provincial comme celle de Lachute, réputée l'une des plus belles de nos foires régionales, constituent des événements de l'année agricole dignes de retenir l'attention d'un rédacteur de revue agricole.

Quelque parfaite, cependant, que soient ces organisations démonstratives, elles ont le défaut, pour nous du journalisme agricole, d'être tenues à deux dates un peu rapprochées l'une de l'autre. Nécessairement, les organisateurs ont le devoir d'accommoder d'abord les exposants avant de penser à se rendre aux caprices des journalistes, qui, en raison des années difficiles invitant à la parcimonie, sous le rapport des pages à mettre à la disposition de la rédaction, éprouvent quelques difficultés à signaler ces faits agricoles avec toute l'emphase qu'ils méritent et au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Mais nous voulons quand même donner justice aux éleveurs qui font de gros sacrifices pour encourager ces expositions en y montrant leur bétail; et c'est pour leur donner la publicité qu'ils méritent, que nous remettons à la semaine prochaine la publication des listes assez longues des gagnants de prix, avec des détails intéressants sur le concours si bien réussi des Jeunes Eleveurs et exposants de la région d'Ottawa tenu à Lachute.

Dame température qui, l'an dernier, avait feint d'ignorer qu'il y avait une exposition à Lachute, a voulu se faire pardonner son méfait en venant la semaine dernière prêter main forte aux organisateurs qui ont merveilleusement réussi leur entreprise. Des exposants nombreux comme rarement il en a été vu, à Lachute, un beau programme d'attractions récréatives, préparé avec soin, ont bien servi la cause de la Société d'Agriculture d'Argenteuil, les visiteurs ont afflué sur les terrains.

Dans le domaine de l'industrie animale, les cultivateurs ont pu voir des specimens de presque toutes les races bovines y compris quelques classes de bétail de boucherie. Il y avait environ deux cent soixante-quinze exhibits d'espèce chevaline, dont deux cents chevaux de trait; tout près d'une centaine de moutons et les races porcines contribuaient environ une cinquantaine de véritables beaux exhibits.

Cet état sommaire des unités animales présentées dans l'arène, à l'inspection des juges, en dit suffisamment sur l'importance de l'exposition de cette région provinciale. Il faut dire que les promoteurs offraient une liste de prix, pourvue à même les deniers de la Société d'Agriculture d'Argenteuil, sans compter une liste assez longue de prix spéciaux contribués par des supporteurs de l'entreprise, représentant un montant d'argent considérable et qui explique facilement l'enthousiasme des cultivateurs en faveur de l'exposition de Lachute, que les rapports des juges, la semaine prochaine, rappelleront à l'attention du lecteur.

Aux officiers de la Société d'Agriculture d'Argenteuil, MM. W. H. Ayers, président; J. H. Black, vice-président et Alex Bothwell, B.S.A. secrétaire-gérant, l'hommage de notre admiration pour le beau succès qui couronne leur entreprise cette année.

* * *

L'exportation considérable de bovins de toutes les races aux Etats-Unis devrait affecter la production laitière au Canada. Peut-être sera-ce dans le sens du mieux.

Invitation spéciale

Aux éleveurs de porcs de race pure

Le 15 août prochain un jeudi.
Visite démonstrations d'abatage et de classification des porcs lunch conférences.

à la
Station d'engraissement des porcs à
PRINCEVILLE

Lisez autres détails dans notre article à ce sujet.

Juillet 1935

Le Soleil entre au Lion le 23, à 2 h. 33 m. du soir.

P.Q. le 8, à 5 h. 28 m. du soir. D.Q. le 22, à 2 h. 42 m. du soir
P.L. le 16, à minuit 1 seconde. N.L. le 30, à 4 h. 32 m. du matin
N.L. le 30, à 2 h. 45 m. du soir.
Durant ce mois les jours croissent encore de 19 minutes

	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Cou.
1	Lundi	r	Oct. de Saint Jean-Bapt.	3 56	7 43
2	Mardi	b	VISITATION de la B. V. M. 2 cl.	3 56	7 43
3	Merc.	bb	Saint Léon II, Pape, Conf.	3 57	7 43
4	Jeudi	b.	De l'Oct. (Sacré-Cœur), sémid.	3 57	7 43
5	Vend.	b	Octave du Sacré-Cœur de Jésus, dbl. maj.	3 58	7 42
6	Sam.	r	Oct. de Saints Pierre et Paul, dbl. maj.	3 59	7 42
7	DIM.	vr.b	IV apr la Pentec. Solennité de Saint J.-Baptiste	4 0	7 41

†Messe basse quotidienne de requiem permise.
—La 2ème couleur est pour la Solennité

Pour $1.25

Vous pouvez vous procurer le 1er tome du Manuel d'Agriculture de Ste-Anne, "Les Champs" ou le 2ème tome "Les Animaux" et renouveler votre abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Si vous aimez vous renseigner et économiser, vous profiterez de cette bonne occasion.

Une pensée par semaine

La patrie, le patriotisme

Les démonstrations religieuses et civiles organisées à Québec, à l'occasion de la célébration de notre fête nationale se sont terminées, hier soir, mardi, par un banquet au Chateau Frontenac, où le conférencier d'honneur était Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Seul le nom du conférencier devait suffir pour réunir autour des tables des somptueux réfectoires de l'hôtel du Pacifique Canadien, un auditoire non seulement nombreux mais brillant. L'élite de notre population française s'y était donné rendez-vous.

Je ne répèterai pas ici toute la conférence de l'Eminentissime orateur, qui nous a mis en garde, d'ailleurs nous, Canadiens français, contre un patriotisme étroit qui ne se traduirait que par des outrances verbales; entre parenthèse, dirais-je que cette déclaration sert absolument bien ma cause, pris au dernier moment pour rédiger ces quelques lignes.

Il s'est donné bien des définitions de patriotisme depuis que nous célébrons chaque année la fête du grand saint que l'Eglise nous donnait comme patron, nous en avons retenu plusieurs, il est vrai, mais le plus difficile c'est de conformer toutes nos actions de la vie quotidienne à ces définitions.

Pourtant, il est temps que nous songions à nous. Des dangers nous menacent. Le plus immédiat n'est-ce pas l'américanisation, qui est en train de reléguer chez nous, à l'arrière plan, une langue, des traditions et peut-être, pour un certain nombre une foi dont nous n'avons pourtant pas à rougir devant n'importe quelle autre nationalité, même celle des conquérants du pays que nous habitons et dont le drapeau doit protéger nos libertés.

"La Patrie est une réalité", nous dit l'Eglise catholique, "le patriotisme une vertu qui pousse à l'amour de la patrie et nous fait désirer du bien pour elle.

Le bien que nous pouvons désirer le plus ardemment pour ce beau, jeune et grand pays du Canada, c'est de rester bien nôtres, non seulement dans cette province française du Québec, berceau de notre civilisation, mais se rappeler, comme le déclarait sincèrement le conférencier d'hier soir, que partout dans ce grand tout de la Confédération canadienne, nous sommes chez nous, et que nous devons faire en sorte d'y faire rayonner l'influence française tout en conservant le respect des autres nationalités et croyances vivant à nos côtés.

Avant de vous quitter pour une autre huitaine, je vous laisse ce mot de Mgr L.-A. Paquet que Son Eminence le cardinal Villeneuve, appelait, hier encore, notre Bossuet canadien. "Soyons patriotes, soyons-le en paroles sans doute, mais encore, mais surtout en action". F. F.

Le Canada figure au premier rang pour la production mondial du homard en boites. Les principales provinces ou l'industrie de la mise en conserves du homard progresse sont la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et Québec.

* * *

Les exportations canadiennes de tous produits ouvrés, brutes et agricoles accusent une augmentation de près de $6,200,000. pour le mois d'avril. Nous avons exporté pour une valeur de $15,717,000 aux Etats-Unis et de $12,409,000 au Royaume-Uni.

Les augmentations passent au compte des céréales, du bétail, des boissons alcooliques, pneus et chaussures en caoutchouc, du poisson, des autos, des machines aratoires, des articles en aluminum, du nickel, de l'argent, des acides, de l'énergie électrique.

Mais il y a diminution dans les exportations de fruits, de légumes, de la farine, du cuir, du bois de construction, de l'or brut, des fertilisants de plomb, de la soude et de ses composés.

Lettre aux cultivateurs

Le blanchissage des batiments

par J.-A. STE-MARIE, régisseur,
Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Maintenant que les semences sont terminées, le cultivateur peut alors disposer de quelques jours de répit, et il mériterait bien un repos; mais à l'été, il n'y a que les fermes abandonnées ou négligées qui pourraient le lui procurer puisqu'elles ne reçoivent pas d'améliorations. L'entretien et le rajeunissement des bâtisses ne sont pas de lourde besogne et nous sommes au moment le plus opportun pour l'accomplir. Ces opérations sont non seulement reposantes dans leur accomplissement; elles reposent toujours l'occupant une fois qu'elles sont faites puisque rien ne plait plus à une famille rurale que les abords gais et propres de la résidence et des dépendances.

AVANTAGES DU BLANCHISSAGE:—

Il n'y a pas que l'esthétique qui y gagne dans le peinturage ou le blanchissage des bâtiments de la ferme. La conservation en est aussi grandement augmentée et les conditions sanitaires sont rendues meilleures pour les animaux en stabulation. Pour tous ces avantages précieux, le blanchissage peut être fait sur toutes les fermes de Québec sans une seule exception. Son coût d'application est aussi très bas et l'opération est des plus simples.

NÉCESSITÉ DU BLANCHISSAGE:—

L'utilité du blanchissage à l'intérieur des bâtiments est indiscutable. Une telle mesure, préventive en faveur de l'hygiène, est particulièrement efficace quand des désinfectants y sont ajoutés. Certaines gens s'objectent au blanchissage de l'intérieur des bâtisses de la ferme parce qu'au frottement la chaux tache les habits ou que durant l'hiver elle conserve l'humidité sur les murs. En admettant que ces deux assertions soient partiellement vraies, il y a suffisamment de compensations dus aux bienfaits du blanchissage en détruisant les germes des maladies et des parasites, qu'il est encore justifiable de le faire. Certains vétérinaires recommandent même de mélanger de la chaux aux solutions désinfectantes parce que celle-ci permet d'appliquer ces médicaments d'une façon plus uniforme.

QUELQUES BONNES PRÉPARATIONS:—

Certaines préparations sont plus efficaces appliquées à la brosse alors que d'autres peuvent être pulvérisées au moyen d'une pompe à bras ayant un bec ajustable. Parmi les solutions désinfectantes, mentionnons d'abord *comme premier procédé* celui qui consiste à éteindre un demi boisseau de chaux vive et à bien délayer le tout en une solution uniforme; on y ajoutera ensuite environ 15 livres de sel dissout dans l'eau chaude, 3 livres de riz écrasé et bouilli formant une pâte claire, une ½ livre de blanc de plomb et 1 livre de gélatine fondue dans l'eau chaude. Mélangez tous ces ingrédients d'une façon uniforme et laissez reposer le mélange durant plusieurs jours. Les proportions doivent toujours être les mêmes, quelle que soit la quantité requise. De plus la préparation doit être appliquée chaude.

Un autre procédé est le suivant: Eteindre un ½ boisseau de chaux avec de l'eau chaude et le mélanger uniformément; ajouter 2 livres de sulfate de zinc, 1 livre de sel et une ½ livre de blanc de plomb. Après avoir dilué tous ces ingrédients avec du lait écrémé, on les appliquera en solution chaude. Si l'on veut obtenir une coloration spéciale, on ajoutera le matériel requis. Ces deux mélanges sont supérieurs en apparence et en durée à la solution préparée seulement avec de la chaux. Ils se comparent même favorablement aux peintures à base de plomb et par ailleurs ils coûtent beaucoup moins cher.

La solution de chaux ordinaire se prépare en éteignant la chaux vive en une pâte épaisse. Au fur et à mesure qu'on en a besoin, on éclaircit la solution avec de l'eau et on y ajoute une once d'acide carbolique brute par chaque seau de chaux. Le liquide doit être préférablement appliqué avec une brosse, un balai ou avec une pompe.

Chez les autres

L'industrie laitière en Suisse.

Une forte production du lait produit en Suisse est convertie en fromage. Quelque 97 pour cent des cultivateurs qui produisent du lait pour les fromageries appartiennent à l'Union centrale des producteurs de lait Suisse. Cette Union compte 110,000 membres, organisée en groupes locaux, sous l'Union centrale. Les producteurs locaux vendent leur lait à la succursale de l'Union, qui s'arrange pour faire distribuer celui qui est vendu en nature. Le lait pour la fabrication est vendu aux fromagers particuliers des villages, et ces fromagers doivent vendre leur fromage à l'Union locale, laquelle, avec l'aide de l'Etat garantit le prix du fromage pour une année d'avance — de même les fromagers locaux paient le lait aux cultivateurs à prix fixe garanti. Généralement il se fait deux livraisons de lait à la fabrique par jour et deux fabrications de fromage. Les deux-tiers du lait destiné à la fabrication sont convertis en fromage d'Emmental et le plus gros du tiers restent en Gruyère; il s'en utilise également une petite quanté pour la fabrication du Tilsit allemand et un certain nombre de fromages à pâte molle.

Il y a trois races principales de vaches — Suisse brune, Simmenthal et Fribourg. La race Suisse brune est assez semblable à la race des Iles de la Manche. Les Simenthals ont la face blanche et leur poil est couleur café ou rouge clair. Quelques-unes des vaches à poil plus foncé sont assez semblables aux Herefords. La Fribourg est assez semblable à la Frise, mais généralement de forme plus grossière. En général toutes les races ont un poil fin et soyeux.

("The Dairy").

* * *

L'assemblée annuelle des sociétaires d'une compagnie d'assurance mutuelle et de secours à la maladie tenue dernièrement à Ottawa, a fourni l'occasion à certains patriotes de faire un examen de conscience nationale publique. L'organe de cette société, dans son dernier numéro, écrit :

"Depuis un demi-siècle, nous avons gagné du terrain dans certains domaines, mais nous en avons perdu dans d'autres sphères. Sachons voir les faits tels qu'ils sont. Examinons-nous et corrigeons ce qui, dans notre mentalité, nuit à l'avancement national. Pour la race il faut faire des sacrifices jusqu'à ce que cela nous fasse mal; pour la race il faut encourager les nôtres, sans attendre rien en retour; pour la race il faut combattre la jalousie, qui fait plus de mal chez nous que nos pires ennemis pourraient nous en faire".

L'âme canadienne-française a des qualités qui constituent une supériorité manifeste sur les races vivant à côté d'elle; malheureusement, cette supériorité est trop souvent annihilée par d'exécrables défauts. Quels défauts? Absence de fierté, respect humain, manque de sens pratique, égoïsme, déficit de sens social, légèreté, crainte de l'effort, penchant à exagérer les succès partiels, partisannerie politique.

Ne soyons plus une race avec paroles faciles; soyons un peuple à l'action permanente. Parlons moins, agissons plus. Que notre patriotisme trouve son expression dans tous nos actes. Pratiquons la préférence nationale en matière de commerce, d'industrie de placements, d'assurance; l'instinct de conservation nous en fait un devoir.

("L'Union St-Joseph du Canada").

* * *

Selon des chiffres que vient de publier Ottawa, 10,000 ouvriers de plus sont retournés au travail dans la province de Québec. En fait, 2,193 employeurs ont fait rapport qu'ils emploient actuellement 246,342 travailleurs contre 236,016 le mois précédent.

L'ENGR

Il y a un an, Québec, c provinces canadiennes, Princeville, comté d'Ar centre d'une région agricole neur de compter parmi ses des champions comme éleve et des pionniers de l'en supérieur des truies d'éleva tion d'essais alimentaires de la qualification de registres qu'il conviendrait "Livre d'Or" des races porc

En effet, puisque nous production laitière des bo pure, afin de former une é laitiers, inscrits au tablea de chacune de nos races b quoi serait-il moins logique médiaire de l'enregistreme des porcs, de former égalem de géniteurs des deux se mieux, par leur enregistrem connaître au public agrico les cultivateurs, désireux d élevage porcine, sachent o les sujets aptes à élever grosses portées de cochons r besoins des marchés, tant qu'étrangers. Nous l'avo canadien est gros mange de porc, et les accords co Grande-Bretagne, lors de économique d'Ottawa, no quota d'exportation de lbs de bacon que nous so loin de combler.

Si, après un an exactem annoncions l'inauguration provincial d'engraissemen

DES "P

MIN

Au dire des zoologiste gnes de foi, l'anim sible, sur notre r n'est pas le loup qu bergeries, le tigre assoiffé main, la vipère ou le serpe à la morsure mortelle; non mammifère ennemi du br ermite dans ses cellules so donnant des allures de sa anxieux — semble-t-il — ranger l'homme et qui a n

A l'exception des être il n'est pas d'animal plus tribué à la surface de la te

Il pullule partout où quel que soit son degré mais il est surtout abo des grandes agglomération abri et nourriture à sa sat

C'est encore un hôte la plupart des fermes, inf poulaillers, laiteries constructions agricole

Nuisible, il l'est de mu rongeurs invétéré, il s'att tructions et en diminu aussi bien que la solidité; mé, il prélève sa ratio tantôt sur la manière ani les produits végétaux.

Le poulailler lui fourni et des œufs, aliments de les graineries, il se gave dans les caves, les légum conviennent à son palais et les entrepôts, les garde placards lui assurent une

L'ENGRAISSEMENT DES PORCS A PRINCEVILLE

Une visite à la Station provinciale d'essais alimentaires.—Des formules à étudier.—Des cochons qui ne sont pas "cochons".—En attendant le rendez-vous des éleveurs de porcs de race pure — le 15 août prochain.

OU L'ORGE TIENT LE PREMIER ROLE.

Il y a un an, Québec, de toutes les provinces canadiennes, inaugurait à Princeville, comté d'Arthabaska, au centre d'une région agricole qui a l'honneur de compter parmi ses agriculteurs, des champions comme éleveurs de porcs et des pionniers de l'enregistrement supérieur des truies d'élevage, une station d'essais alimentaires des porcs en [illegible] de la qualification des mères aux registres qu'il conviendrait d'appeler le "Livre d'Or" des races porcines.

En effet, puisque nous contrôlons la production laitière des bovins de race pure, afin de former une élite de sujets laitiers, inscrits au tableau d'honneur de chacune de nos races bovines, pourquoi serait-il moins logique, par l'intermédiaire de l'enregistrement supérieur des porcs, de former également une élite de géniteurs des deux sexes. Encore mieux, par leur enregistrement, les faire connaître au public agricole pour que les cultivateurs, désireux de réussir leur élevage porcine, sachent où se procurer les sujets aptes à élever de bonnes et grosses portées de cochons répondant aux besoins des marchés, tant domestiques qu'étrangers. Nous l'avons déjà dit, le canadien est gros mangeur de viande de porc, et les accords conclus avec la Grande-Bretagne, lors de la conférence économique d'Ottawa, nous fixent un quota d'exportation de 280,000,000 lbs de bacon que nous sommes encore loin de combler.

Si, après un an exactement que nous annoncions l'inauguration de la Station provincial d'engraissement de Princeville, qui recevait, en juin 1934, les trois premières colonies de porcelets, confiées au système d'alimentation que préconisait son Comité de régie, nous revenons sur le sujet, c'est que la semaine dernière, invité de M. Adrien Morin, Chef du Service de l'Industrie Animale à Québec, j'ai eu l'avantage et le plaisir de visiter cette porcherie modèle, actuellement remplie à sa capacité, de forts beaux groupes de jeunes porcs, que l'on prépare à une prochaine épreuve d'abatage en vue de la qualification pour l'enregistrement supérieur des mères.

Cette visite assez brève n'avait aucun caractère officiel. Convoqué à une assemblée des membres du Comité de Surveillance tenue mercredi dernier à Princeville, M. Morin, nous a fourni l'occasion de faire cette courte halte, où nous avons pu prendre les quelques notes suivantes, elles comportent d'ailleurs une excellente nouvelle pour les éleveurs de porcs de race pure; nous en parlerons plus loin.

Qui ne sait pas aujourd'hui, que pour réussir l'élevage du porc, le cultivateur doit produire une viande recherchée par le public consommateur, d'où nécessité de bien choisir les races et de soumettre les porcelets à un régime alimentaire susceptible d'abréger le plus possible la période d'engraissement.

Mais bien que le porc utilise bien les aliments qu'on lui sert, il est certain régime alimentaire qui favorisera plus qu'un autre son engraissement rapide, en fera une viande plus belle, plus tendre, distribuera mieux le gras, en fera enfin de compte des carcasses appréciés du grand commerce tant local que d'exportation.

Les stations canadiennes d'essais d'alimentation comme celle de Princeville ont été établies spécialement dans le but aussi de codifier des rations alimentaires économiques, avec lesquelles des porcelets, pris immédiatement au sevrage parviendront le plus vite à maturité, ou prêts pour le marché, ou qui dans une période de temps déterminée produiront une plus forte quantité de viande de bonne qualité, au coût d'engraissement le meilleur marché qui soit.

Au moment de notre passage, les parquets de la porcherie de Princeville sont remplis. Le surveillant soit dit en passant, tenant l'établissement dans un état de propreté que nous ne voyons pas communément dans les porcheries privées, une excellente preuve que les cochons ne sont pas aussi "cochons" qu'on les croit, nous informe que six colonies ont dû être refusées ces temps derniers. Les colonies comprennent chacune quatre porcelets d'une même portée. Ces cochons sont achetés à l'âge de huit semaines, des éleveurs de porcs de races pures, désirant faire qualifier les truies à l'enregistrement supérieur. Ces éleveurs ont au préalable, notifié la Division fédérale de l'Industrie Animale de leur intention de faire qualifier telle ou telle de leurs femelles en informant le Ministère de la date de saillie des truies et de la date de la mise-bas. Un inspecteur passera après la naissance des sujets, identifier les porcelets, il en faut au moins huit par portée, pour rendre la mère éligible à la qualification. Quatre des sujets sont alors choisis, achetés par la station d'engraissement à l'âge de huit semaines au prix courant du marché, pour les porcs "select". Disons ici que le Comité de Surveillance, vient de décider qu'à l'avenir les porcelets seront payés au cours moyen du marché pour la période de trois mois précédant la date d'achat des porcelets. Les quatre sujets sont alors expédiés à Princeville, ils deviennent la propriété de la Station et là commence la période d'engraissement, jusqu'à la date de l'abatage.

Cette période d'alimentation est divisée en deux phases: la première de la reception jusqu'à l'âge de 110 jours; la 2ème phase, de 110 jours à la date d'abatage.

Les mélanges d'aliments sont différents pour chaque période. Ils ont été

(Suite à la Page 255)

DES "RONGEURS DE PIASTRES" A EXTERMINER DANS LES BATIMENTS DE FERME

Par GEORGES MAHEUX, Entomologiste provincial.

Au dire des zoologistes les plus dignes de foi, l'animal le plus nuisible, sur notre rubiconde plan, n'est pas le loup qui dévaste les bergeries, le tigre assoiffé de sang humain, la vipère ou le serpent à sonnettes à la morsure mortelle; non, c'est ce petit mammifère ennemi du bruit, vivant en ermite dans ses cellules souterraines, se donnant des allures de sainte nitouche, anxieux — semble-t-il — de ne pas déranger l'homme et qui a nom le RAT.

A l'exception des êtres minuscules, il n'est pas d'animal plus largement distribué à la surface de la terre.

Il pullule partout où vit l'homme, quel que soit son degré de civilisation, mais il est surtout abondant autour des grandes agglomérations où il trouve abri et nourriture à sa satisfaction.

C'est encore un hôte redoutable sur la plupart des fermes, infestant les étables, poulaillers, laiteries et la plupart des constructions agricoles.

Nuisible, il l'est de multiples façons: rongeurs invétéré, il s'attaque aux constructions et en diminue l'étancheité aussi bien que la solidité; toujours affamé, il prélève sa ration quotidienne tantôt sur la manière animal, tantôt sur les produits végétaux.

Le poulailler lui fournit des poussins et des œufs, aliments de choix ! Dans les graineries, il se gave des céréales; dans les caves, les légumes et les fruits conviennent à son palais; les magasins et les entrepôts, les garde-mangers et les placards lui assurent une variété incroyable d'aliments. Non seulement il mange de bon appétit, mais prévoyant à la manière des sages humains, il transporte et accumule des provisions dans ses repaires. En somme, c'est partout un fléau dont tout le monde veut se débarrasser, les cultivateurs plus que tous les autres; malheureusement, ces bonnes intentions ne suffisent pas à diminuer la population ratière. Par manque de connaissance des bons remèdes à utiliser, par manque aussi de persévérance dans la lutte, les rats continuent à se multiplier à loisir et on se décide à réclamer de l'aide quand les bâtiments sont littéralement pris d'assault par la gent rongeur.

Les cas qui nous sont soumis dont, sans le moindre doute des cas désespérés, de ces cas typiques où le fermier a été détrôné et ne peut agir que si les rats veulent bien le laisser faire.

IMPORTANT! NE LAISSEZ PAS SE MULTIPLIER LES RATS !

Pourquoi ces hordes de rongeurs à longues queues dans des constructions ayant à peine cinq ou dix ans ?

La réponse se trouve dans ces deux mots: négligence et excès de confiance.

Négligence ? Assurément ! Le rat étant partout une menace possible, il fallait être sur ses gardes dès le début et faire disparaître les indésirables au fur et à mesure qu'ils se montraient. En négligeant ce point, ce n'est plus deux ou trois immigrants, ce sont des douzaines, des centaines, qu'il faut ensuite écraser.

Excès de confiance ? Sans aucun doute! On s'imagine aisément avoir fait un massacre total quand on a pris quelques unités, puis on remise pièges, appâts en se croisant les bras de satisfaction. A la faveur de cet armistice, les rats augmentent à loisir leurs effectifs, et c'est, quelques mois plus tard, une lutte à recommencer, mais plus ardue que jamais. C'est dire que dans l'offensive contre la prolifique tribu des rats, la constance, la persévérance et la ténacité sont des facteurs essentiels au succès. Même avec les moyens très ordinaires, si on y met l'entêtement nécessaire, on obtient à la longue la victoire.

MESURES PRÉVENTIVES

Il importe de commencer par le commencement, c'est-à-dire de prendre les moyens d'empêcher l'envahissement progressif des constructions.

La méthode la plus sûre consiste à construire des maisons, des granges, etc., à l'épreuve des rats. Elle repose essentiellement sur cette formule, faire des fondations et des planchers en matériaux inattaquables par la dent des rongeurs, comme le béton, la latte métallique, etc. Quelques piastres dépensées à propos, lors de l'érection d'un édifice, éviteront les multiples ennuis que causent les rats.

D'autre part, le rat — on l'a vu au début — ne vit pas d'air . . . comme les pneus; il mange de tout et n'est pas regardant sur la qualité. Garder à proximité des bâtisses des ammoncellements de déchets culinaires, des rebuts de cultures, c'est assurer aux rats un milieu éminemment favorable pour se cacher et pour se nourrir. L'ordre, la propreté, — deux vertus qui ont bien d'autres avantages—sont toutes deux indiquées dans la prévention du fléau des rongeurs. Recueillons donc tous les déchets de cuisine dans des récipients bien fermés; faisons des amas de débris de culture et brûlons le tout. N'oublions pas que moins de cachettes et moins de nourriture signifient aussi moins de rats.

MOYENS DE DESTRUCTION

Il n'est pas garanti que malgré ces précautions à l'intérieur, les rats n'iront pas se loger dans les bâtiments (à moins qu'ils ne soient construits à l'épreuve de ces animaux). Tôt ou tard, la guerre aux rats deviendra impérieuse. A quels moyens aurons-nous recours, quelles armes utiliserons-nous ? Voilà le problème qui rend perplexe plus d'un brave cultivateur désireux de prévenir ces animaux, ses constructions, ses récoltes de la dent des rongeurs insatiables.

C'est une sorte de casse-tête chinois que de choisir, que de faire la part de l'excellent, du passable et du nul dans la kyrielle des "mort-aux-rats" que prônent les fabricants, que poussent les commerçants. Venons au secours de nos

(Suite à la page 255)

Des "rongeurs de piastres" à exterminer dans les bâtiments de ferme

(Suite de la Page 254)

lecteurs en pratiquant dans cette brousse de "merveilles" un émondage féroce à l'aide d'une serpe bien aiguisée. Ce sera, croyons-nous un service d'importance rendu à une bonne partie de notre population rurale.

Les moyens de destruction peuvent être répartis en trois grandes catégories: les poisons, les pièges, les gaz asphyxiants. Une quatrième catégorie pourrait être mentionnée sous le nom de "préparations commerciales", mais toutes ces poudres en pâtés raticides se confondent avec les poisons et sont également moins efficaces que ce qu'on peut préparer chez soi avec de bons ingrédients.

1— Les poisons.

La liste des produits chimiques toxiques mis à contribution dans la guerre aux rats est déjà longue: bichlorure de mercure, carbonate de barium, phosphore, arsénic, strychnine, poudre de scille, etc. Sauf le carbonate de barjum tous les autres produits ont des défauts graves: ce sont, même à faible dose, des poisons mortels pour les hommes et les animaux; ils possèdent en outre un goût prononcé qu'on ne peut atténuer qu'à la suite de laborieuses préparations; d'autres sont inflammables et de maniement dangereux, comme le phosphore et les produits qui en renferment une certaine proportion.

Le carbonate de barium possède surtout l'immense avantage d'être inodore et sans saveur; cela compte énormément dans la guerre au rat qui est fort défiant et laisse souvent de côté les appâts à odeur désagréable ou à saveur trop prononcée. De plus, il est vingt fois moins mortel que tous les autres poisons déjà énumérés; enfin, son action étant très lente, l'animal intoxiqué a le temps de se réfugier dans sa galerie avant de mourir et, par conséquent, le danger de putréfaction sur place est beaucoup moindre.

En Angleterre, aux Etats-Unis, en Australie, c'est le poison à rats le plus répandu; il coûte peu et donne d'excellents résultats.

Préparation des appâts. La variété rend plus efficace l'extermination des rongeurs. Il vaut donc mieux préparer des appâts avec deux ou trois substances différentes qu'avec une seule.

Peuvent servir à cette fin:

(1) Les substances animales: bœuf haché, foie, bacon, fromage, saucisse, poisson;

(2) Les fruits et légumes: tranches de pommes, tomate, concombre, melon, les graines de citrouilles, le blé-d'Inde en conserve, les carottes bouillies, les bananes réduites en pâte;

(3) Les céréales: gruau d'avoine, pain, farine, de maïs ou de blé, biscuit.

Les déchets de cuisine peuvent aussi servir aux mêmes fins.

Les appâts doivent être frais et de bonne qualité.

S'il s'agit de substances formant une pâtée, le carbonate de barium doit y être incorporé à la dose d'une partie pour quatre parties de la nourriture choisie; on ajoute de l'eau pour que l'appât soit humide, si nécessaire. Par temps sec, les rats sont spécialement attirés par les appâts présentés sous forme de pâtée humide.

Lorsqu'on utilise des tranches de viande, légume ou fruit, le carbonate de barium doit être saupoudré sur les tranches et, à l'aide d'un couteau, on le fait pénétrer peu à peu dans la chair. Il vaut mieux faire des tranches minces, les humecter au besoin et maintenir la proportion de un à quatre mentionnée plus haut.

Distribution des appâts: Disposer à la sortie des trous de rat ou sur leur chemin une cuillerée à thé de chacune des deux ou trois sortes d'appâts préparés. Un appât tous les dix pieds suffit. Ce qui n'est pas consommé au bout de deux jours doit être enlevé et détruit. Chaque fois, recommencer la distribution en ayant soin de mettre en plus grande abondance la sorte d'appât qui a davantage été goûtée par les rats. Dans les cas désespérés où de vieux rats rusés ne touchent pas au poison, on leur inspirera confiance en disposant pendant quelques jours des appâts non empoisonnés auxquels ont substitue le poison quand les rats ont perdu toute méfiance.

Précautions. Bien qu'il soit un poison moins énergique que les autres plus haut mentionnés, le carbonate de barium n'en est pas moins dangereux. On doit donc s'en servir avec des précautions et éviter que les animaux et les enfants puissent y toucher. Pour plus de prudence, le mot POISON doit être écrit en grosses lettres sur les récipients.

2.—Les pièges.

Les pièges à rats, modèle ordinaire, amorcés avec l'une quelconque des substances énumérées précédemment, mais sans poison, sont surtout utile dans le cas où il y a peu de rats. Le piège est un bon moyen de savoir exactement s'il y a des rats dans une maison, une étable, un poulailler. On devrait toujours en avoir en bon état de fonctionnement, prêts à être utilisés de temps à autre. Dans les cas de véritables épidémies, il est bon d'avoir recours au piège comme complément des appâts empoisonnés.

3.—La fumigation.

Le recours aux gaz mortels n'a lieu que dans les cas désespérés. En effet, le maniement de ces substances dangereuses ne peut être confié qu'à un expert et, en outre, le coût de l'opération est toujours plus élevé qu'avec les moyens déjà recommandés. On utilise avec succès, si le local s'y prête, le cyanure de calcium qui dégage un gaz extrêmement violent, tant pour les humains que pour les animaux.

4.—Les ennemis naturels.

Le rat possède dans le chat, le chien, les oiseaux de proie des ennemis naturels dont l'activité contribue pour beaucoup à le tenir en respect. Un chat de bonne taille ou un chien ratier fait une excellente besogne lorsqu'on lui confie la garde des bâtiments. Ce moyen peu coûteux est à ne pas négliger.

Outre la prévoyance, la persévérance et la ténacité que nous avons mentionnées comme facteurs essentiels dans la guerre aux rats, il est un autre élément de succès sur lequel nous devons insister. Les efforts individuels, n'ont le plus souvent que des résultats de courte durée; tout est à recommencer quelque temps plus tard, parce que les voisins laissent les rongeurs en paix et leur permettent de pulluler et d'aller envahir les constructions situées à proximité.

L'effort concerté, le mouvement d'ensemble, la coopération, enfin, sont également indispensables si l'on veut sérieusement se défaire de la gent ratière.

A une certaine période de l'année, entre les foins et les récoltes, alors que les animaux peuvent sans ennui passer la nuit aux champs, il serait facile pour les gens d'un même rang de s'entendre pour faire aux rats une lutte systématique. Grâce à cette offensive générale, le fléau des rats serait réduit à la plus triste extrémité et..... c'est ce que nous leur souhaitons de tout cœur.

L'engraissement des pores à Princeville

(Suite de la Page 254)

modifiés pour les essais de cette année. Actuellement pour la première phase de l'engraissement les porcelets sont soumis au régime de trois repas par jour, du mélange suivant :

Orge	50%
Blé	20%
Avoine	30%

Une fois ces moulées bien mélangées on soustrait 15% du mélange pour lui substituer un pourcentage équivalent de supplément protéique pourvoyant aussi aux matières minérales.

Pour la deuxième période d'engraissement la ration suivante est servie deux fois par jour : Le mélange comprend :

60% d'orge
30% de blé
10% d'avoine

Du total du mélange, comme dans le premier cas, on soustrait dix pour cent seulement du mélange et on le remplace par 10% de supplément protéique.

Nous soulignons ici qu'à la Station de Princeville le supplément protéique tient la place du lait écrémé lequel n'est pas disponible à Princeville. Il ne serait donc pas question d'ajouter de supplément protéique sur les fermes où l'on dispose de lait écrémé.

La composition des mélanges que nous donnons ici, n'ont pas seulement pour objet de suggérer une bonne ration alimentaire pour les porcs, mais elle nous fait mieux réaliser le rôle important que tiennent les céréales dans l'alimentation économique du porc; principalement l'orge que nous ne cultivons pas assez, puis le blé qui vient en second lieu dans une proportion encore plus forte que l'avoine.

Les porcs provenant de diverses fermes, bien que tous de même race ne profitent pas tous également et ne consomment pas tous la même quantité d'aliments.

Sur les tableaux auxquels nous faisons allusion plus haut, nous avons relevé quelques chiffres relatifs à des portées dont la date de naissance est identique.

Deux colonies de quatre sujets, nés le 24 février, et pesés le 14 juin, pesaient à 112 jours, 390 lbs pour la première, 410 pour le deuxième groupe.

Le poids moyen pour chaque individu est de 98 lbs par porc dans le premier cas contre 103 lbs pour le second.

Le gain durant la dernière période de 14 jours (les colonies sont pesées tous les 14 jours) avait été de 58 lbs dans le premier cas, à rapprocher de 80 lbs dans le second.

Le gain par jour par individu dans le 1er parquet est de 1.1 lb. tandis que pour l'autre, il est de 1.3 lb.

Le premier groupe consommait 232 lbs de nourriture; le second groupe avait dans le même temps absorbé 312 lbs d'aliments.

Le premier groupe faisait un gain quotidien de 4.1 lbs tandis que le second augmentait son poids de 5.4 lbs par jour.

Mais n'allons pas plus loin pour aujourd'hui, les cultivateurs qui font l'élevage de porcs de race pure ayant rendez-vous à la Station provinciale de Princeville le 15 août prochain, entre les foins et les récoltes, ce serait manquer de délicatesse que de leur enlever le plaisir et la grande satisfaction de tirer eux-mêmes des conclusions sur les avantages de posséder une telle station pour surveiller l'alimentation des porcs de race pure. Le sujet est tellement important pour nous que les bons producteurs de porcs ne manqueront pas de se rendre à l'invitation du Comité de régie, qui leur ménage une journée des plus intéressantes, en leçons de choses, de démonstration d'abatage et d'appréciation des carcasses.

On sait probablement que les pays exportateurs de bacon sur le marché anglais dont le Danemark et la Suède ne sont pas des moindres, ont adopté le système de classification des porcs après l'abatage comme le moyen le plus pratique de rendre justice au producteur.

Il en est de même pour la qualification des sujets à l'enregistrement supérieur d'après le système adopté au pays. Dans l'échelle de pointage viennent en ligne de compte les indices de production, (prolificité des femelles), de maturité (nombre de jours qu'aura duré la période d'engraissement) et l'épreuve d'abatage (appréciation des carcasses).

Le surveillant de la Station d'engraissement, au fur et à mesure que les sujets arrivent à point, (à noter que Princeville n'expédie aucun porc n'étant pas bien fini) expédie les sujets à Montréal ou des classificateurs du gouvernement fédéral analysent les carcasses après l'abatage. C'est là que les quartiers, les dos, les ventres, les jambons sont mesurés sur le long, le large et l'épaisseur que l'on tient compte des couches de gras, autant de facteurs qui contribuent à augmenter où à diminuer le nombre de points de l'indice d'abatage.

Si les sujets d'une portée, obtiennent les points requis, l'éleveur reçoit le certificat de qualification de la mère de ces porcs, certificat qui n'a pas peu de valeur.

Des stations d'essais d'engraissement des porcs sont établies dans les provinces canadiennes, elles ne fonctionnent pas tous sur le même système que celle de Québec bien que l'objectif à atteindre soit le même. Celle de Princeville est la seule qui soit absolument indépendante. Comparée à ses sœurs des autres provinces au point de vue coût d'entretien, elle figure au deuxième rang et comme résultat pratique, quant au nombre de sujets qualifiés en 1934, pour une première année d'opération, elle a fait qualifier cinquante pour cent de ses sujets.

Au sujet d'abatage, le comité de régie a obtenu d'Ottawa qu'à l'avenir, pourvu que quatre sujets puissent être saignés à la fois. M. J.-E. Bisson, expert classificateur à Montréal viendra à la Station de Princeville même procéder à la classification des carcasses.

Nous avons dit plus haut que l'on devait refuser des colonies parce qu'il n'y a plus de place à la porcherie de Princeville. Mais si les éleveurs de porcs de race pure portent autant d'intérêt à l'enregistrement supérieur, que d'autre part les résultats obtenus jusqu'à présent soient aussi prometteurs, pourquoi ne prendrait-on pas les moyens de construire plus grand. Avant peu, nous croyons que le Comité de Surveillance devra considérer sérieusement le problème de construire plus grand.

Il n'y a aucun doute à entretenir sur l'excellent moyen d'améliorer notre cheptel porcin, que fournissent ces stations d'essais alimentaires. Au Jutland, Danemark comme dans la province du Mamohus en Suède, où le type du porc à bacon prime sur nos marchés d'exportation, les stations d'engraissement figurent au plan de propagande et d'amélioration de l'industrie porcine. Le Canada qui rencontre la concurrence de ces producteurs sur le marché anglais ne peut hésiter à recourir à ce moyen de perfectionner son élevage du porc, et que dire de la province de Québec où

(Suite à la Page 257)

Chez les

Les races Ovi à

Les cultivateurs qui
sition d'Ormstown s
déclarer qu'ils n'y ont
belle exposition de mo
d'exposants d'Ontario
puter les prix aux é
avec succès. Les prix f
le professeur L. H. Ha
Macdonald.

Trois éleveurs expo
de race Shripshire. M
Osgoode, Ont., prenan
prix ainsi que le ruba
nat de troupeau et d
pionnats dans les cla
M. Harold Skinner
John R. Kelsey, W
tèrent chacun un pren

A. Ayre, Hampton,
den, Danville, P. Q.
Osgoode Sta., Ont., e
Jets Southdown. M
premier sur toute la li
deuxièmes prix furent
jets présentés par Acr

M. Rose Pringle, ur
ringdon a d croché le
compenses avec des s
cester. Au même éle
du meilleur troupeau
John Cullis, Oakwoo
second tandis que MM
Ness se partagèrent

Race Oxford.—Qua
furent décernés à M. D
de, Ont., M. J. M. Fi
remporté deux premie
ses brebis fut faite cha

H. Snaden et A. Ayr
éleveurs exposants des
ils se partagèrent les p

Les races

C'est M. L. H. Ham
les prix dans les classe
ge. Il y avait de bea
races Tamworth, Berk
re, les meilleures races

MM. J. R. Kelsey
et Geo. Hooker, Orms
les prix presque égaler
ses de Tamworth, ils r
cun un ruban de cham

Pour la race Berks
Sylvestre et Hactan
respectivement de St-
Clairvaux, Cté Bagot
prix dont quatre pour
cinq autres allant à
Ce dernier éleveur r
neurs pour les deux ch

MM. Kooker Bro
gagné tous les ruban
classes Yorkshire; J
Bryson Sta., et M. G
Chrysostôme, se part
prix.

BETAIL CANAD

Veau.—1. Omer Lem
avec Lemay Bijou
tier, Clairvaux; 3.
Hyacinthe.

Veau Junior 1 an.—1
Lemay Castor; 2.
Dollard 4M.; 3. Syl
de la Victoire.

Taureau, 2 ans.—Lem
St-Hyacinthe; Char
vori de l'Ecole; 3
Vaillant de la Victoi

Taureau 3 ans et pl
avec Adrien 13H.

Taureau Sénior et Gra
Lemay avec Lemay

Champion Sénior de R
avec Adrien 13H.

Taureau Champion Ju
Lemay Bijou.

Veau Femelle Sénior.
nette de St-Ours;
Huguette de la Vict

Génisse Junior 1 an.—
ponne A de St-Hy
Sylvestre, avec Re
et Huguette de la
pentier Juliette.

Génisse Sénior 1 an.—
Princesse de la Vict

Génisse Sèche, 2 ans.—
Mode de St-Hyacin
pentier avec Char
Charpentier Duche

Vache Sèche, 3 ans et p
vestre avec Luisian
3. Charpentier ave
may avec Fleur de S

Chez les éleveurs de pur sang

Les races Ovines à Ormstown

Les cultivateurs qui ont visité l'Exposition d'Ormstown sont unanimes à déclarer qu'ils n'y ont jamais vu d'aussi belle exposition de moutons. Beaucoup d'exposants d'Ontario sont venus disputer les prix aux éleveurs locaux et avec succès. Les prix furent adjugés par le professeur L. H. Hamilton du Collège Macdonald.

Trois éleveurs exposèrent des sujets de race Shripshire. M. D. N. Stewart, Osgoode, Ont., prenant quatre premiers prix ainsi que le ruban pour championnat de troupeau et deux autres championnats dans les classes individuelles. M. Harold Skinner de Tyrone et M. John R. Kelsey, Woodville remportèrent chacun un premier prix.

A. Ayre, Hampton, Ont., H. J. Snaden, Danville, P. Q. et Cecil Acres, Osgoode Sta., Ont., exposèrent des sujets Southdown. M. Ayre se classa premier sur toute la ligne tandis que les deuxièmes prix furent adjugés aux sujets présentés par Acres.

M. Rose Pringle, un éleveur de Huntingdon a d'croché les plus hautes récompenses avec des sujets de race Leicester. Au même éleveur les honneurs du meilleur troupeau de l'Exposition. John Cullis, Oakwood, Ont., se plaça second tandis que MM. Snaden et D. T. Ness se partagèrent les autres prix.

Race Oxford.—Quatre premiers prix furent décernés à M. D. Stewart, Osgoode, Ont., M. J. M. Fisher, Woodcille a remporté deux premiers prix et l'une de ses brebis fut faite championne.

H. Snaden et A. Ayre étaient les seuls éleveurs exposants des types de Cheviot, ils se partagèrent les premiers prix.

Les races porcines

C'est M. L. H. Hamilton qui a adjugé les prix dans les classes de porcs d'élevage. Il y avait de beaux specimens des races Tamworth, Berkshire et Yorkshire, les meilleures races de porc à bacon.

MM. J. R. Kelsey, Woodville, Ont. et Geo. Hooker, Ormstown se divisèrent les prix presque également pour les classes de Tamworth, ils remportèrent chacun un ruban de championnat.

Pour la race Berkshire MM. Ernest Sylvestre et Hactances Charpentier, respectivement de St-Hyacinthe et de Clairvaux, Cté Bagot se décidèrent neuf prix dont quatre pour le premier et les cinq autres allant à M. Charpentier. Ce dernier éleveur remporta les honneurs pour les deux championnats.

MM. Kooker Bros, Ormstown a gagné tous les rubans rouges dans les classes Yorkshire; J. C. Bryson de Bryson Sta., et M. Gérard Turnot, St-Chrysostôme, se partagèrent les autres prix.

BETAIL CANADIEN

Veau.—1. Omer Lemay, St-Hyacinthe, avec Lemay Bijou; 2. H. Charpentier, Clairvaux; 3. E. Sylvestre, St-Hyacinthe.

Veau Junior 1 an.—1. L. Lemay avec Lemay Castor; 2. Charpentier, avec Dollard 4M.; 3. Sylvestre, avec Jos. de la Victoire.

Taureau, 2 ans.—Lemay avec Lemay de St-Hyacinthe; Charpentier, avec Favori de l'École; 3. Sylvestre, avec Vaillant de la Victoire.

Taureau 3 ans et plus.—1. Sylvestre, avec Adrien 13H.

Taureau Sénior et Grand Champion. — Lemay avec Lemay de St-Hyacinthe.

Champion Sénior de Réserve.—Sylvestre avec Adrien 13H.

Taureau Champion Junior.—Lemay avec Lemay Bijou.

Veau Femelle Sénior.—Lemay avec Finette de St-Ours; 2. Sylvestre avec Huguette de la Victoire; 3. Sylvestre.

Génisse Junior 1 an.—Lemay avec Friponne A de St-Hyacinthe; 2 et 3. Sylvestre, avec Reine de la Victoire et Huguette de la Victoire; 4. Charpentier Juliette.

Génisse Sénior 1 an.—1. Sylvestre avec Princesse de la Victoire.

Génisse Sèche, 2 ans.—L. Lemay, avec Mode de St-Hyacinthe; 2. et 3. Charpentier avec Charpentier Clara et Charpentier Duchesse.

Vache Sèche, 3 ans et plus.—1. et 2. Sylvestre avec Luisianne et Mignonne; 3. Charpentier avec Daisy 2; 4. Lemay avec Fleur de St-Hyacinthe.

Vache de deux ans en lait.—1. Sylvestre, avec Gilberte de la Victoire.

Vache de trois ans en lait.—1. Lemay avec Noirette de St-H.; 2. Sylvestre avec Princesse de la Victoire; 3. Charpentier avec Charpentier Lison.

Vache 4 ans et plus en lait.—1. et 4. Sylvestre, avec Julienne et Julie de la V. 2. Charpentier avec Simone; 3. Lemay avec Belle des Etangs.

Fémelle Sénior et Grande Championne.—Sylvestre avec Luisianne.

Championne Sénior et Grande de Réserve.—Sylvestre avec Julienne 4D.

Championne Femelle Junior.—Lemay.

Troupeau Agé.—1. Sylvestre; 2. Lemay; 3. Charpentier; 4. Sylvestre.

Jeune Troupeau.—1. Lemay; 2. Sylvestre.

Progéniture de Vieux taureau.—1. Lemay; 2. Sylvestre.

Progéniture de Jeune Taureau.—1. Sylvestre; 2. Lemay; 3. Charpentier.

Progéniture de Vache.—1. et 4. Sylvestre; 2. Lemay; 3. Charpentier.

Le classement des porcs abattus est bien vu par les cultivateurs

Le classement volontaire des porcs abattus a pris un développement rapide et, sur la demande des producteurs, les saleurs de l'Est du Canada ont décidé de mettre tous leurs établissements en état d'appliquer ce nouveau système de classement vers le 15 juillet 1935. Cependant tout cultivateur qui désire vendre ses porcs sur la base du classement sur pied, c'est-à-dire en vie, conformément au règlement oligatoire du Gouvernement fédéral depuis 1922, peut le faire. Le classement des animaux abattus, est facultatif. On prévoit que si le classement après abatage continue à se développer, il sera bientôt la règle d'un bout à l'autre du Canada. Il a été introduit en septembre dernier aux salaisons de Peterboro et Stratford, Ontario, et il a donné tant de satisfaction que 90 pour cent des porcs offerts à ces établissements par les cultivateurs, sont maintenant achetés sous le nouveau système. Cet exemple a été suivi par des salaisons d'autres centres de l'Ontario.

La Division de l'industrie animale, du Ministère fédéral de l'agriculture, dit que l'avantage du classement après abatage, par comparaison au classement des animaux sur pied, est qu'il permet de faire une détermination plus exacte de degré et de la qualité du fini de l'animal ainsi que des limitations spécifiques et exactes de poids entre les catégories; enfin il y a moins de confusion en ce qui concerne les prix.

Un point intéressant à noter c'est que, de tous les pays qui exportent du bacon sur les Iles britanniques, le Canada est le seul qui ne vende pas ses porcs sur une base de classe après abatage. Ce mode de classement après abatage est obligatoire en Grande-Bretagne.

Le nouveau système indique aux cultivateurs plus clairement que le classement des animaux sur pied, les avantages qu'il y a à produire des porcs de meilleures catégories. Il permet d'identifier chacun des groupes de porcs fournis par les cultivateurs, de retracer l'origine du lard mou ou huileux et de connaître les causes ainsi que l'origine des animaux malades et infectés, ce qui permet de prendre les moyens nécessaires pour supprimer ces facteurs. Il y a donc avantage pour tous, aussi bien pour le producteur que pour le consommateur.

Soumis à un essai rigoureux par la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'agriculture, ce nouveau système s'est montré tout-à-fait pratique. Les règlements sur le classement des porcs ont été modifiés en janvier 1934 de façon à permettre le classement après abatage sur une base volontaire, et des catégories ont été établies par le Ministre fédéral de l'agriculture dans un arrêté publié le 11 mai 1934. Ces catégories divisent les animaux abattus en une classification générale catégories à bacon bonnes pour l'exportation et catégories de porcs à gros lard, bonnes pour le commerce domestique. Les animaux à bacon se divisent sur la base de la qualité en deux catégories "A" et "B". La catégorie A n'a qu'une classe, qui se compose d'animaux bons pour faire des flèches Wiltshires No 1, pesant de 55 à 65 livres, et pour lesquels on paie une prime de $1.00 par porc au cultivateur. La catégorie B se divise en trois classes, 1, 2 et 3, comprenant les animaux pesant de 125 livres à 185 livres, poids chaud, ou les porcs en vie pesant environ 160 à 245 livres. Ces trois classes représentent des flèches Wiltshires variant de 50 à 70 livres environ. Le lard dans les animaux domestiques est divisé en catégories de deux qualités avec trois classes pour chaque catégorie, suivant le poids. Il y a en outre des classes pour les animaux lourds et légers en dehors des exigences de poids pour les catégories régulières.

Tout progrès dans le commerce des porcs est à l'avantage non seulement des cultivateurs, mais aussi de tous ceux qui vivent au Canada. Le porc vient au premier rang des animaux d'importance économique au Canada. Il représente à lui seul près de un quart du chiffre d'affaires de l'industrie des abattoirs et des salaisons. On sait que cette industrie vient troisième parmi les industries manufacturières au Canada et que la valeur annuelle de ses produits atteint presque $100,000,000.

Le classement des porcs abattus se rattache aux autres initiatives de progrès du Ministère fédéral de l'agriculture qui ont pour but d'aider le cultivateur dans la production et la vente d'animaux de meilleure qualité.

Pour que nos agneaux rapportent les plus hauts prix

Je donnais, il y a quelques jours, une comparaison entre différents pays où la chair d'agneau avait quelque popularité, et faisais ressortir combien le Canada avait à faire pour être sur un pied d'égalité avec l'Angleterre, ou l'Australie.

Les producteurs ne se rendent pas toujours compte du rôle qu'ils peuvent avoir à jouer dans la consommation de leurs produits. Peu semblent se rappeler que la qualité qu'ils donnent à leurs produits est justement le facteur le plus important capable d'inciter les consommateurs à augmenter leur dépense de ces produits.

Dans le cas de l'agneau, l'amélioration de la qualité des sujets permettra non seulement au producteur d'obtenir des prix plus élevés, mais encore constituera un encouragement considérable pour les consommateurs à manger plus d'agneaux et partant pourra entraîner une amélioration appréciable dans le niveau général des prix.

Il s'expédie actuellement beaucoup trop d'agneaux qui n'ont ni le poids, ni le fini nécessaire pour interesser les acheteurs. Et l'on peut dire que la récente baisse que nous avons subie dans les prix n'a pas d'autre cause que ce manque de qualité.

On sait que les agneaux non châtrés sont moins appréciés que les autres et cependant combien de cultivateurs n'en tiennent nul compte.

On sait également que les agneaux trop lourds ne sont pas désirés; on n'ignore pas non plus que, trop légers, les agneaux ont moins de valeur que lorsqu'ils pèsent de 70 à 90 livres. Un peu plus de soins, la plupart du temps sans qu'il en coûte plus cher, serait tout ce qu'il faudrait pour remédier à ces défauts.

Québec s'est acquis une réputation très enviable pour ses agneaux. Il ne faudrait pas la perdre ou la compromettre.

On constatera d'ailleurs par les renseignements suivants que chaque producteur a intérêt à faire en sorte que ses agneaux aient toute la qualité possible.

A partir du 2 septembre prochain les coupes suivantes seront en vigueur dans la vente des agneaux:—

1.—Agneaux non châtrés: coupe d'un sou la livre.

2.—Agneaux pesant de 100 à 110 livres: coupe d'un sou la livre.

3.—Agneaux pesant plus que 110 livres: coupe de deux sous la livre.

Et à partir du 30 septembre la coupe sur les agneaux non châtrés sera portée à deux sous la livre.

Ces coupes sont indépendantes de la qualité; les agneaux dont la qualité serait inférieure, bien que leur poids soit bon, sont susceptibles de se vendre à prix inférieur.

Il est donc important que l'on surveille ses agneaux pour qu'on puisse les vendre au moment opportun et sans que l'on soit dans le cas d'avoir à subir ces coupes. La chose en vaut certainement la peine.

A. S.

Mouvement coopératif

Le 11 juin courant une délégation de quinze cultivateurs de la paroisse de St-Aimé, comté de Richelieu, accompagnés de MM. l'abbé Longpré, vicaire de la paroisse; Perreault, inspecteur de beurreries et fromageries; Bouchard, sous-inspecteur général du district; Granger, agronome du comté de Drummond; Phaneuf, agronome du comté de Richelieu; ont eu l'avantage, grâce à l'amabilité de M. Eug. Boivin, Agronome Régional, de faire une excursion d'étude sur le fonctionnement des beurreries coopératives des comtés de Joliette et de Montcalm.

Les délégués sous la direction de M. A. Charbonneau, Agronome Régional de Joliette, ont pu visiter les Beurreries Coopératives de Ste-Elizabeth, St-Thomas et St-Ambroise du comté de Joliette, celles de St-Liguori et de St-Jacques du comté de Montcalm.

Il s'agissait, pour eux, de se rendre compte sur place de la manière dont ces fabriques étaient administrées et s'il n'y aurait pas avantage pour les cultivateurs du comté de Richelieu, spécialement de la paroisse de Saint-Aimé, de donner suite au projet, qui leur a été proposé au cours de l'hiver dernier, de s'organiser pour l'exploitation en coopération des fabriques de la paroisse en les fusionnant.

Ils ont pu constater que ce mode d'exploitation est très avantageux pour les producteurs. En effet les frais d'exploitation, ramassage de la crème compris, ont variés dans toutes ces fabriques entre deux centins et trois centièmes ($0.0203) à deux centins et trente-trois centièmes ($0.0233) par livre de beurre. Dans une de ces fabriques, où les patrons portent eux-mêmes leur crème, les frais d'exploitation ont été réduits à un centin et cinquante-cinq centièmes ($0.0155). C'est-à-dire au minimum possible. Dans tous les cas le coût du ramassage de la crème a été calculé et il s'est élevé entre une demi à trois quarts de centin par livre de beurre. Il n'y a qu'une de ces fabriques qui possède un camion pour le ramassage de la crème. Les autres font faire le ramassage par soumission.

Toutes ces fabriques sont pourvues de l'outillage requis pour la fabrication du beurre pasteurisé, de bonnes chambres froides et de frigidaires mécaniques pour la conservation en bon état des produits fabriqués. Elles sont tenues dans des conditions sanitaires irréprochables. Dans aucune d'elles le pourcentage de beurre classifié de première qualité n'a été inférieur à 90%.

Les délégués ont été vivement intéressés par les renseignements qui leur ont été très aimablement fournis par MM. l'Agronome Régional, les fabricants et secrétaires de ces fabriques et quelques-uns des patrons qui les limentent. Ils sont revenus avec l'impression que des organisations semblables peuvent, tout aussi bien, s'opérer pour la région du Richelieu que pour celles de Joliette et de Montcalm, et avec la ferme détermination de prendre les moyens voulus pour y arriver.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède connu. Par porte 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Ecrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Etablie en 1899.

Entre le 1er janvier et le 16 mars 1935, les exportations canadiennes de conserves de fruits sur la Grande-Bretagne ont été de 28 pour cent plus fortes que pendant la période correspondante de 1934. Les principales augmentations portaient sur les conserves de pommes, de poires et de pêches.

Pendant l'année 1934 les expéditions totales de pommes de terre de semence certifiée du Canada se sont montées à 1,328,745 boisseaux; il s'est expédié 728,582 boisseaux pendant les mois de janvier à mai inclusivement, et 600,163 boisseaux à partir de l'automne au 31 décembre.

Le nombre total de certificats de généalogie enregistrés par le Bureau National Canadien d'Enregistrement du Bétail, et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture au cours du mois d'avril 1935, se décomposait ainsi: 277 chevaux, 3,002 bovins, 249 moutons, 306 porcs, 760 renards, 581 chiens, 51 volailles et une chèvre Saanen.

Pour combattre la loque américaine

Le ministère de l'Agriculture adopte une échelle d'indemnités pour la destruction des ruches affectées

POLITIQUE EFFICACE

Le ministère de l'Agriculture vient d'adresser à tous les inspecteurs de ruchers de la province de Québec, sous la signature de M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre, une importante circulaire spécifiant les indemnités que l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a décidé d'octroyer aux apiculteurs pour la destruction des ruches entachées de la loque américaine, communément appelée "pourriture du couvain".

On n'est pas sans savoir qu'en agriculture on a souvent et nécessairement recours au sécateur, au couteau du saigneur et au feu pour procéder plus rapidement et plus sûrement à l'éradication de quelques maladies contagieuses qui, si elles ne sont pas énergiquement contrôlées, entraînent des pertes bien supérieures à celles qui résultent de l'application de méthodes radicales propres à les enrayer efficacement. Les bovins tuberculeux, par exemple, sont impitoyablement abattus. La perte subie est compensée par une indemnité payée par le gouvernement, et aussi par le produit de la viande des animaux. Il est en effet scientifiquement établi que la chair d'un animal tuberculeux est parfaitement comestible et qu'elle n'offre aucun danger de contamination, à moins que la bête ne soit rendue au dernier degré de la maladie. Dans ce dernier cas, des inspecteurs ordonnent sa destruction complète.

Chez les abeilles, le feu est le meilleur agent de destruction de la loque américaine. On brûle la colonie, avec ses cadres, les couvercles, plateaux, les rayons, hausses, enfin tout ce qui constitue l'ensemble d'une ruche; puis l'on désinfecte tous les instruments permanents afin qu'ils ne transportent pas le germe de la maladie aux autres ruches. Cette opération se fait sous la surveillance des inspecteurs du ministère.

Mais tout le monde n'est pas disposé à détruire, à réduire en cendres et fumée ce qui a coûté de l'argent et du travail. On hésite, on retarde indéfiniment l'opération radicale et salvatrice dans l'espoir de voir le mal disparaître de lui-même. Et il disparaît, mais quand il a tout ravagé et accompli une hécatombe générale. Combien d'apiculteurs, pour une ruche qu'ils ont trop hésité à brûler, ont vu s'anéantir les fruits d'un long labeur et du capital investi.

C'est de pareils désastres que l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, veut prévenir en faisant l'éducation des apiculteurs et en les encourageant à détruire impitoyablement la loque américaine, éducation faite par les instructeurs de la Section de l'Agriculture, et encouragement qui se manifeste sous la forme d'une substantielle indemnité.

Les nouvelles instructions données par M. Grenier aux instructeurs apicoles stipulent en détail le montant qui sera payé en indemnité pour chaque article détruit, et composant l'ensemble de la ruche affectée.

En terminant nous dirons que l'envahissement de la loque américaine, perd du terrain d'année en année grâce à cette politique énergique. En 1932-33, on a brûlé 2,097 colonies chez 165 apiculteurs, ce qui représentait une diminution de 50 pour cent sur l'année précédente. En 1933-34, on détruisit à peu près le même nombre de colonies; et les indemnités payées pour chaque année respectivement furent de $12,652 et de $12,602.

Pour l'information des apiculteurs nous reproduisons ci-après le tableau des indemnités qui seront payées à l'avenir.

Colonies d'abeilles en ruche à 12 cadres	$3 00
Colonies d'abeilles en ruche à 10 cadres	2 50
Colonies d'abeilles en ruche à 9 cadres	2 25
Colonies d'abeilles en ruche à 8 cadres	2 00
Colonies d'abeilles en ruche "Jumbo"	3 00
Colonies d'abeilles en ruche "Fixe"	1 50
Couvercle	35
Plateaux	125
Protège-magasin	25
Nourrisseur	15
Planche pour chasse-abeilles	15
Rayons construits et en bon ordre	08
Rayons construits mais endommagés	04
Cadres	02
Hausses	25

Pour bénéficier de cette indemnité l'apiculteur doit désinfecter tout son matériel apicole non détruit, dans les dix jours qui suivent la visite de l'inspecteur du ministère de l'Agriculture. L'indemnité est payable sur production d'un certificat de ce dernier établissant que la désinfection a été bien faite.

Lorsque l'indemnité dépasse $500, elle est payable en deux versements égaux et annuels. Le premier, sur production du certificat de désinfection tel que mentionné au paragraphe précédent; le deuxième, sur production d'un certificat de l'inspecteur établissant que l'apiculteur, bénéficiant de l'indemnité, a acquis, pour les garder dans son rucher, au moins 25% du nombre des colonies détruites l'année précédente.

LA SEMAINE

(Suite de la Page 251)

2,000 hommes et jeunes gens seront établis sur des terres au cours de l'année. A date, 365 colons sont rendus sur des lots avec leurs familles.

* * *

L'A.C.J.C. a tenu son congrès annuel à Chicoutimi samedi et dimanche derniers. Sa Sainteté Pie XI dans un message à Son Excellence Mgr. Lamarche a béni cette belle association de notre jeunesse catholique.

* * *

Trois-Rivières a été le théâtre de fêtes grandioses encore cette année, à l'occasion du 75ème anniversaire de la cité trifluvienne. Les cérémonies se sont déroulées les 23, 24 et 25 juin à l'occasion de la célébration de la fête de la Saint Jean-Baptiste.

* * *

Il y aurait 5,000 hommes actuellement employés aux travaux forestiers sur les terres de la Couronne. Ces chiffres proviennent d'une nouvelle annonçant la mise en vigueur de la nouvelle loi obligeant le mesurage du bois sur les terres de la Couronne par des mesureurs licenciés. Ces mesureurs seront responsables de leur travail et aussi de celui exécuté par leurs assistants proclame l'arrêté en conseil.

* * *

200,000 livres de fraises seront mises en entrepôt et congelées tant par la Commission du Port de Québec que par la Coopérative Fédérée qui annonce que pour sa part elle en fera congeler 100,000 livres. Il existerait des marchés importants pour un tel produit et d'après le gérant des entrepôts de la Commission du Port, M. H. Baribeau, le nouveau procédé de congélation des fraises donnerait entière satisfaction aux consommateurs.

* * *

Québec a célébré avec pompe la fête nationale des Canadiens-Français. Montréal a fait de même les choses royalement. A Québec, Son Eminence le cardinal Villeneuve a officié à la messe pontificale célébrée en pleine air à Saint François d'Assise, où elle a reçu l'hommage de toute la population de la vieille cité de Champlain.

Le soir la démonstration à la Vierge de Roc à Madour, dont le programme comportait une procession au flambeau, a constitué un spectacle des plus impressionnants. La foule se massait auprès de l'estrade construit pour la circonstance. Il y eut allocution par le cardinal archevêque de Québec, acte de consécration à la Sainte Vierge par le président général de la Société St. Jean-Baptiste. M. l'abbé Godbout, curé de la paroisse a présidé les deux cérémonies, tandis que M. l'abbé Guillaume Dechêne du Séminaire de Québec a prononcé le sermon de circonstance à la messe pontificale.

Nous avons compté au delà de vingt chars allégoriques. Depuis plusieurs années, Québec n'avait été témoin d'aussi belle procession et d'une aussi grandiose célébration de la fête nationale.

Un concert de fanfare et un feu d'artifice a marqué le couronnement des fêtes du 24 juin.

On trouve dans la région Arctique du Canada de nombreuses espèces de plantes qui n'existent pas ailleurs. Il y aurait à mentionner parmi ces plantes le seigle sauvage Arctique, la patience Arctique, l'herbe au scorbut, l'oxytropide Arctique, le dodécathéon, la primevère Arctique, la pédiculaire Arctique, et la jacobée Arctique. Il y a d'autres plantes et herbes qui sont principalement arctiques dans leur distribution.

DISTRIBUTION des PRIX à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, P. Qué

PRIX SPÉCIAUX

Les étudiants de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière ont de nombreux bienfaiteurs qui ne les oublient pas. Cette année, à part les médailles et les volumes nombreux qui leur étaient décernés, une somme de $600.00 en argent était distribuée aux plus méritants.

Parmi les prix spéciaux, nous mentionnons les médailles d'argent et de bronze de son Excellence E.-L. Patenaude, Lieutenant-Gouverneur de la Province, un prix de $200.00 donné par l'Ordre des Filles de l'Empire, un prix de $125.00 donné par le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb, un prix de $15.00 de l'Honorable J.-Adélard Godbout, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, un prix de $25.00, don de l'Amicale des Anciens de l'École d'Agriculture, un prix de $25.00 par l'École d'Agriculture, un prix de $10.00 par M. le Directeur de l'Ecole.

PRIX DES CHEVALIERS DE COLOMB

Monsieur Joseph Lehoux, étudiant de troisième année à l'École Supérieure d'Agriculture est l'heureux gagnant d'un prix de $125.00 offert par *Le Conseil d'État des Chevaliers de Colomb*, à l'élève de troisième année qui s'est classé premier.

Les Chevaliers de Colomb distribuent chaque année de nombreux prix dans nos maisons d'enseignement et ils croient faire œuvre utile en stimulant les élèves au travail et en mettant en évidence ceux qui réussissent.

Monsieur Lehoux est le fils de Monsieur Joseph Lehoux de Rumpleville, comté Mégantic.

PRIX DES "FILLES DE L'EMPIRE"

Succès d'un étudiant de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Monsieur Maurice Jean.

Tout le monde connaît la sollicitude de l'*Ordre Impérial des Filles de l'Empire Britannique*, envers la jeunesse canadienne qu'elle encourage d'une façon toute spéciale en donnant des bourses d'étude pour les élèves méritants de nos collèges et de nos universités. Les étudiants de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, bénéficie chaque année d'une de ces bourses, qui est donnée à l'élève de deuxième année qui se classe premier sur tous les examens de l'année.

Le gagnant de 1935 est Monsieur Maurice Jean, fils de Monsieur Alphonse Jean de St-Eugène de l'Islet.

L'engraissement des porcs à Princeville

(Suite de la Page 255)

cet élevage est bien susceptible de perfectionnement, sujet qui nous occupera encore ces jours prochains.

Le Comité de régie, dont nous étions l'invité, mercredi dernier, se compose de M. Adrien Morin, qui représente le Ministère provincial de l'Agriculture; Stéphane Boily, secrétaire et représentant de la Division fédérale de l'Industrie Animale. M. M. Ste-Marie, de Compton qui y siège à titre de représentant officiel de la Société des Eleveurs de Porcs de Québec: J.-A. Ste-Marie, surveillant de la Station Expérimentale de Ste-Anne; X.-N. Rodrigue, chef de la Section des Porcs et Moutons à Québec; Andréa St-Pierre, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs et J.-A. Marcoux instructeur en Industrie Animale, au Service de M. Stéphane Boily. M. J.-E. Lemire, agronome régional à Victoriaville était aussi présent à la réunion du dix-huit juin.

Les éleveurs de porcs de Québec ont donné une marque tangible de leur approbation de ce système en votant un octroi de $300 en 1934, à même les ressources de leur société, pour assurer l'établissement et le maintien de cette Station d'essais alimentaires.

Qui oserait prétendre que les éleveurs de progrès désirant que leur travail compte pour quelque chose, se désintéressent de leur avancement en industrie porcine?

FRS FLEURY.

Marché des fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes sur le marché de Montréal ont été inférieurs de quelque quarante wagons sur ceux de la semaine précédente, durant la semaine qui s'est terminée le 20 juin. Il est entré huit wagons de pommes; 53 de pommes de terre, dont deux de l'Ile Prince-Edouard, 40 du Nouveau-Brunswick et 11 chars de nouvelles venant de la Virginie; 19 wagons d'oignons, 88 de fruits variés; 35 de légumes assortis; 171 de bananes et 52 de fruits assortis venant des pays chauds; soit en tout: 426 wagons contre 461 la semaine précédente.

BULLETIN SUR LES RÉCOLTES

Le bulletin hebdomadaire qui nous vient de la Division des Fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture fournit le rapport suivant sur l'état des récoltes dans les districts de Montréal et de Québec.

QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL.—La pluie relativement copieuse a fourni une abondance d'humidité à toutes les récoltes en végétation. Si la chaleur prend maintenant, on peut être sûr que la récolte de toutes les espèces de fruits et de tous les légumes sera abondante. Les pâturages et les prés ont exceptionnellement bonne apparence et promettent de donner une ample provision de fourrages. Les POMMES DE TERRE hâtives ont douze pouces de hauteur dans la plupart des secteurs et les planteurs estiment que la récolte sera prête vers la semaine du 8 juillet. Les POMMIERS McIntosh, Wealthy, Melba, Duchesse et Transparent ont bien noué et l'on compte avoir une bonne récolte de ces variétés. Quant aux pommiers de la variété Fameuse, plus de 50 pour cent des arbres qui ont fleuri sont maintenant en train de mourir par suite des avaries causés par l'hiver de l'année dernière. On estime qu'il faudra arracher plus de 65,000 arbres adultes de Fameuses. Les FRAISES se développent exceptionnellement bien dans tous les secteurs et promettent de donner une très bonne récolte; la récolte locale sera offerte en quantité commerciale vers la fin de juin. Les FRAMBOISES ont très bien noué et tout fait prévoir une récolte abondante de ces fruits. On trouve maintenant de très gros approvisionnements de LAITUE POMMÉE et de BETTERAVES, et il y a aussi une abondance de RADIS, D'OIGNONS VERTS, D'EPINARDS et de NAVETS HATIFS. Les premiers CHOUX hâtifs font leur apparition sur le marché local et l'on compte que la récolte locale de CHOUX-FLEURS sera mise sur le marché en quantités importantes vers la fin de la semaine.

DISTRICT DE LA VILLE DE QUÉBEC.—Le temps est en général froid, accompagné de vents du nord-est et de pluies intermittentes. L'application de la pulvérisation du calice a été retardé par ces conditions de température. La pluie cependant a fait beaucoup de bien aux jardins maraichers, surtout à ces plantes qui venaient d'être transplantées. Les FRAMBOISIERS ont bonne apparence et la floraison fait prévoir une abondance de fruits. Quelques plantations pourtant sont gravement atteintes de mosaïque. Les plantations de FRAISES se portent très bien et comme il est tombé une abondance de pluie pendant la saison de végétation, on compte que la récolte sera très forte. On trouve maintenant de gros approvisionnements de LAITUE FRISÉE, de RADIS, d'ÉCHALOTTES et d'ÉPINARDS d'excellente qualité dans ce voisinage. Les POMMES DE TERRE font une bonne végétation. La chaleur ferait maintenant beaucoup de bien.

Encouragez nos Annonceurs

PATRO

Publication autorisée pa
dre un abonnem

Elle attrape la grand
d'eau et de légumes et v
e fourneau improvisé.
désir d'aller vite, la je
faux pas et..... la sou
Quel désastre! Suzet
prête à pleurer. Mais la
en elle, et, mettant en p
cle de la loi scoute qui v
et chante dans les diff
tonne courageusement
laquelle les autres mê
Les Guides des équipes
tournent, pensant bien
résonne à leurs oreilles
ennui. Mais elles ont l'
pour s'en réjouir. Certe
d'une concurrente en a
chances d'être classées
leur désir de l'emporte
meurent pas moins sou
que leurs sœurs, m
soient humiliées. Elles
à ce titre, concourent
contre les autres, mais
autres.

Midi. Un coup d
t. La commissaire para
cheftaines.

Les Guides attender
Le jury passe. Devan
s'arrête: la commissaire
mieux voir, une cheft
notes sur son carnet. L
pitant. C'est à peine
quelque brève réflexio
dames. Nulle n'est fix
Le groupe des examina
ensuite vers une autre éq
visite parait longue aux
ses de connaître le résult
concours! Non loin, le
voix basse. Quelqu'un,
—*Premier prix:* équip
de la 10e Compagnie.

Calme et toute rose
confusion, la C. E. de l'
gagnante s'avance, req
de la commissaire les c
mier concours, salue, p
joindre ses compagnes
avec elles la joie de la pr

Cependant, l'animati
minute en minute plus
pare. Aux Guides nom
poignaient les invités d
elle-ci avait voulu donn
particulier à cette fête, e
voisins, parmi lesquels l
tants de La Clairière.
répondu à son appel,
étaient par un spectacle
plupart d'entre eux.

Nous voici après le déj
currentes flânent. Etenc
elles devisent. D'autre
errent du côté de l'exp
vaux. Suzette et Thérès
pas vers cette salle.

—Il me tarde, dit la
de savoir, si nos mocas
succès.

—Voudrais-tu donc, p
que ton art soit apprécié

FEMMES FA

ET
f
veuse
Sans
ambi
le Co
tal
Pinkl
les
blant
l'app
sembler la vie digne d'
Mme James Ma
rue Main, Hamilton,
"Votre Composé Végé
blie. J'ai plus de vie, n
mieux, j'ai bon appétit.
coup plus forte."

Essayez le
COMPOSE VE
de Lydia E. Pink

NOTRE FEUILLETON

PATROUILLE DES AIGLES

Par RAPHAËL ROCH

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

Elle attrape la grande marmite pleine d'eau et de légumes et veut la placer sur le fourneau improvisé. Hélas ! dans son désir d'aller vite, la jeune fille fait un faux pas et..... la soupe se renverse. Quel désastre! Suzette, désolée, est prête à pleurer. Mais la Guide l'emporte en elle, et, mettant en pratique cet article de la loi scoute qui veut qu'on sourie et chante dans les difficultés, elle entonne courageusement une chanson à laquelle les autres mêlent leurs voix. Les Guides des équipes voisines se retournent, pensant bien que cet air qui résonne à leurs oreilles cache quelque ennui. Mais elles ont l'esprit trop scout pour s'en réjouir. Certes la maladresse d'une concurrente en augmentant leurs chances d'être classées premières, avive leur désir de l'emporter; elles n'en demeurent pas moins soucieuses d'éviter que leurs sœurs, moins heureuses, soient humiliées. Elles sont Guides et, à ce titre, concourent non pas les unes contre les autres, mais les unes avec les autres.

Midi. Un coup de trompe retentit. La commissaire parait, entourée des cheftaines.

Les Guides attendent, impatientes. Le jury passe. Devant une équipe, il s'arrête: la commissaire se penche pour mieux voir, une cheftaine prend des notes sur son carnet. L'instant est palpitant. C'est à peine si l'on perçoit quelque brève réflexion d'une de ces dames. Nulle n'est fixée sur son sort. Le groupe des examinatrices se dirige ensuite vers une autre équipe. Comme la visite parait longue aux Guides, anxieuses de connaître le résultat de ce premier concours! Non loin, le jury discute à voix basse. Quelqu'un, enfin, annonce :

—*Premier prix:* équipes des Ecureuils de la 10e Compagnie.

Calme et toute rose de plaisir et de confusion, la C. E. de l'heureuse équipe gagnante s'avance, reçoit des mains de la commissaire les couleurs du premier concours, salue, puis s'en va rejoindre ses compagnes afin de goûter avec elles la joie de la première victoire.

Cependant, l'animation devenait de minute en minute plus grande dans le parc. Aux Guides nombreuses déjà se joignaient les invités de Mme Davoy. Celle-ci avait voulu donner un éclat tout particulier à cette fête, en y conviant ses voisins, parmi lesquels les Freney, habitants de La Clairière. Tous avaient répondu à son appel, attirés qu'ils étaient par un spectacle inconnu de la plupart d'entre eux.

Nous voici après le déjeuner. Les concurrentes flânent. Etendues sur l'herbe, elles devisent. D'autres, par groupes, errent du côté de l'exposition des travaux. Suzette et Thérèse dirigent leurs pas vers cette salle.

—Il me tarde, dit la jeune Dorière, de savoir, si nos mocassins ont eu du succès.

—Voudrais-tu donc, petite couturière, que ton art soit apprécié dans la chaussure? Je ne me fais pas d'illusion, va. Mais, par contre, j'ai confiance en nos croquis.

Elles parlaient encore, quand elles virent s'avancer vers elle Raoul Freney:

—Bravo, les Guides, je viens d'admirer l'œuvre de vos doigts. Vous êtes des fées. On voit que rien ne vous embarrasse. Vous ferez votre chemin, j'en réponds.

En disant cela, son regard se portait surtout vers la blonde Suzette.

— Monsieur, répondit-elle timidement, ce n'est peut-être pas notre équipe qui aura le prix.

—Allons, repartit gaiement celui-ci, croyez-vous donc que je n'ai pas vu vos noms au bas des croquis si habilement dessinés qui ont remporté à l'unanimité les suffrages?

—Vrai? dit Suzette en levant ses beaux yeux bleus vers Raoul, c'est nous, les gagnantes?

Cependant, accompagnées de Raoul, elles arrivaient à la salle d'exposition.

—J'aimerais posséder quelques-unes de ces délicieuses silhouettes, dit le jeune homme à Suzette. En mes heures moroses elles me rappelleraient celles si agréables de ce jour.

Et comme, toute souriante, la jeune Dorière détachait une de ses œuvres pour la remettre à Raoul:

—Voici pour la caisse des Guides, lui dit-il en glissant un billet dans la petite main toute tremblante d'émotion.

Mais les paroles les plus douces ont une fin. Un coup de sifflet impérieux vint annoncer l'heure du second concours.

—Passage de la rivière au moyen du nœud de sauvetage ou lasso, annoncé la commissaire.

Les Guides, les C. E. en tête, se rangent par équipes, l'une derrière l'autre. A un signal donné celles-ci font dix pas en avant et retournent sur elles-mêmes. Elles ont une corde en main. Au coup de sifflet, elles en font un nœud et enlacent la première Guide de la file, la faisant passer de leur côté, simulant l'autre rive d'un cours d'eau imaginaire. A son tour, la nouvelle venue répète le mouvement de la C. E. et attire à elle une de ses compagnes. Ainsi de suite, l'exercice se continue jusqu'à ce que toutes les Guides soient transportées du même côté. C'est à l'équipe qui a terminé la première que revient l'honneur de la victoire.

Les invités s'intéressent à ce concours qui demande beaucoup d'adresse et de célérité. Ils rient à la vue de quelques Guides qui font une chute dans la pseudo-rivière. Rien de grave, heureusement, les petites tombant sur un vert tapis mousseux, jonché de blanches pâquerettes. C'est même un plaisir pour elles que de s'y laisser choir. Non, cependant, car il faut avant tout penser à remporter le prix. Des paris s'engagent.

—Je suis sûre que les cravates rouges vont gagner! lance une jeune fille, très émue par le jeu.

Puis, comme étonnée de son cri parti du cœur, instinctivement, elle se retourne. Tout près d'elle se tient Cécilia, la mine renfrognée. Sans y faire attention, elle demande :

—Et vous, Mademoiselle, qu'en dites-vous?

Mais toute à sa mauvaise humeur, Cécilia garde le silence.

Cependant, le concours est terminé. Les Belettes de la 24e l'ont emporté.

Au milieu du brouhaha général et du murmure des conversations, un cri retentit :

— Rompez !

Les uniformes bleus se dispersent, pour se réunir ensuite, par groupes, dans l'immense prairie, au milieu des exclamations et des éclats de rires. Le soleil semble plus chaud et plus lumineux, les fleurs se dressent sur leurs tiges comme pour prendre aussi leur part de joie. Tout est nouveau pour les vieux arbres séculaires, c'est de l'allégresse qui monte par leur sève jusqu'à leur cœur. Ces jeunes filles, symbole de l'éternel printemps et d'une jeunesse forte dans les épreuves de la vie, communiquent autour d'elles, aux gens comme aux choses, un peu de cette ardeur qui les anime.

Les spectateurs, charmés, complimentent Mme Davoy.

— C'est que, sous ces dehors séduisants, explque la charmante femme en se promenant permi ses hôtes, le scoutisme renferme une excellente formation morale. Vous ne sauriez croire aux merveilleux résultats que ma fille a obtenus de la part de ses Guides.

— Vraiment ? Mais c'est une apôtre ! s'exclame-t-on de toutes parts.

Cécilia ne disait toujours rien. Visiblement agacée, son antipathie pour les Guides s'était encore accrue. N'avait-elle pas vu son frère en compagnie de Suzette, et entendu le compliment qu'il lui adressait ?

— Ne pourrais-je donc le détourner de ce guidisme et de cette petite ? se disait-elle.

Elle fut tirée de ses malveillantes pensées par un nouvel appel de la commissaire :

— *Troisième concours* : secourisme. La C. E. de chaque équipe sera bandée des pieds à la tête par ses Guides.

Le coup de sifflet trouve les petites infirmières improvisées pleines d'ardeur. Celles qui, jusqu'ici, n'ont pas gagné, veulent à tout prix essayer de remporter la victoire.

De minute en minute le spectacle devient plus curieux. Bientôt les C. E. sont entièrement recouvertes de bandages.

En haussant les épaules, Cécilia s'avance vers un groupe qui entoure son frère.

— Je trouve cette mascarade ridicule, dit-elle. Regardez, on dirait des momies.

— Dites qu'elles sont amusantes plutôt, répond en riant une jeune femme. On a l'impression de voir une foule de bibendums Michelin. Sans compter, ajoute-t-elle, que ce serait une merveilleuse réclame vivante.

Pendant la visite du jury, les Guides soutiennent les C. E., qui peuvent à peine poser le pied par terre. Les cheftaines qui font passer l'examen sont infirmières de la Croix-Rouge, aussi sont-elles bons juges en la matière. Elles se hâtent, car elles pensent que les C. E. étouffent un peu sous l'amoncellement de bandes qui les enserrent.

Le premier prix ne tarde pas à être annoncé :

— Les Colombes de la 5e !

— Nous, chef, nous ! crient à leur C. E. les Guides victorieuses.

La C. E. est assourdie par ses bandes autour de la tête. Ses Guides veulent les lui ôter pour la laisser aller chercher ses couleurs, mais, dans sa joie et sa précipitation, elle fait une cabriole en bandelettes et accourt vers le jury en saluant crânement.

Sa tenue amuse l'assistance. La commissaire ne peut réprimer un sourire en lui remettant le flot de rubans rouges. Et tandis qu'elle va rapidement rejoindre sa Compagnie, ses camarades moins heureuses l'acclament par des vivats et des applaudissements répétés.

Pour reposer les concurrentes, Mme Davoy les invite à un goûter champêtre. Personne ne se fait prier, et c'est une joie de voir les Guides mordre à belles dents dans le pain bis et les superbes fruits qu'Odette, aidée de quelques autres Guides, leur fait passer.

— Goûter de campagne, chères amies, c'est tout ce que je puis vous offrir ici, dit l'aimable maîtresse de maison à ses invités.

(à suivre)

FEMMES FAIBLES

ETES - VOUS fatiguée, nerveuse, épuisée? Sans vie? Sans ambition? Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il calme les nerfs tremblants — améliore l'appétit — fait sembler la vie digne d'être vécue.

Mme James Martin, 227½ rue Main, Hamilton, Ont., dit:— "Votre Composé Végétal m'a rétablie. J'ai plus de vie, mes nerfs sont mieux, j'ai bon appétit. Je suis beaucoup plus forte."

Essayez le COMPOSE VEGETAL de Lydia E. Pinkham

NE POUVAIT COUDRE UN BOUTON

Ses mains étaient paralysées par le rhumatisme

Elle pensait même un temps perdre l'usage de sa main droite. Mais une merveille s'opéra, grâce aux Sels Kruschen et elle redevint mieux.

"J'étais vraiment mal," écrit-elle. "De fait, je ne pouvais plus vaquer aux travaux du ménage, tellement j'avais de rhumatisme dans les bras et les mains. Je ne pouvais dormir la nuit et je craignis même de perdre l'usage de la main droite. Je ne pouvais rien tenir dans cette main et ne pouvais même pas coudre un bouton. Mon bras était comme mort. On me conseilla de faire l'essai de Kruschen, et, en moins de trois semaines, il s'était opéré un grand changement. J'ai continué le régime et, maintenant je dors bien, grâce au soulagement que m'a procuré Kruschen". (Mme) J. H.

Deux des ingrédients contenus dans les Sels Kruschen ont la propriété de dissoudre les cristaux d'acide urique qui causent les douleurs rhumatismales. D'autres ingrédients favorisent l'élimination, par le canal naturel, de ces cristaux dissous.

Se sent mieux en tout point.

Le Dr. F. R. Ross de Sandusky, Ohio, écrit: "Depuis que j'ai pris une bouteille d'essai de Novoro, je peux mieux manger, mieux dormir et je vais mieux en tout point." C'est ce qu'ont expérimenté des milliers de personnes qui emploient cette fameuse médecine faite de plantes. Son action bienfaisante sur les fonctions de organes de digestion et d'élimination aide la nature à restaurer la vigueur d'une bonne santé. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La broderie est un agréable passe-temps

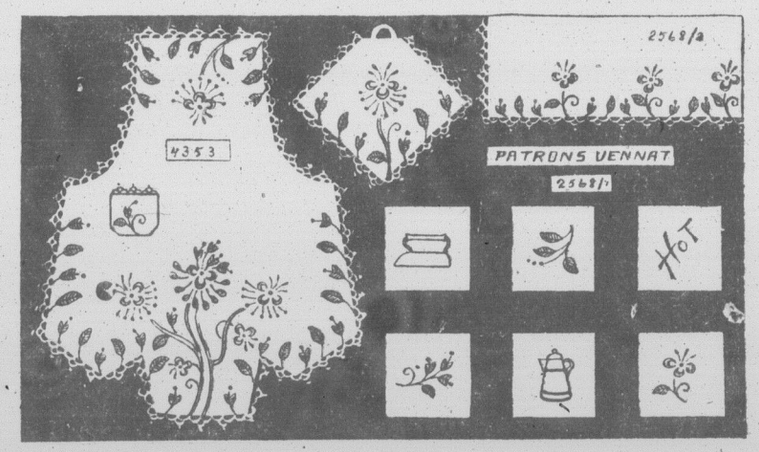

Garnit. nant le Tablier. Set de Poignées et Bas d'étagères. Dessin moderne, feuilles vertes avec rainures brun doré, nœuds français orange brûlé, fleurs chacune de trois tons de bleu.

No 4353.—Tablier à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampé sur bon coton jaune 25c, sur coton jaune broadcloth 35c, sur broadcloth blanc, rose, bleu ou jaune 50c. Coton à broder 20c.

No 2568.—Set de Poignées avec Sac, à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampé avec fil pour la broderie sur coton jaune 45c, sur coton blanc 55c.

No 2568.—2 Bas d'étagère à tracer 15c, perforé 25c, au fer chaud 3 verges pour 30c. Etampé sur coton jaune 3 verges 45c, sur coton blanc 3 verges 65c, sur superbe toile huître 3 verges 95c. Coton à broder pour 3 verges environ 20c.

Circulaire de Nappes 5c. Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c.

Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par

LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 314

Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.

CLASSIFIÉE: 3 sous du mot, payable d'avance

ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.

CANADA, excepté cité de Québec.....$1.00

CITÉ de Québec et pays étrangers.....$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Tavail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co. Dépt. 34. Montréal.** Nos 16 à 28 inc. x 06 D

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en cuir et en soie. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser une commission de 100%. Écrivez aujourd'hui pour avoir échantillons et renseignements. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto 8, Ont.** Nos 23, 24, 25, 26—M. P.—021

ARGENT PAYÉ chaque semaine pour la vente de nos arbres et arbrisseaux garantis. Chaque propriétaire achètera pour remplacer les pertes de 1933-1934. Écrivez: **Luke Frères, Limitée, Pépiniéristes, Montréal.** X—78.

Poussins à Vendre

POUSSINS HILLSIDE, provenant de reproducteurs approuvés par le Gouvernement. Rocks Barrés, Leghorns Blancs, 06½c. Rocks Blancs, Rhode Island Rouges, 07½c. Spéciaux, 02c de plus pièce. Poulettes, poussins partis, tous âges. Dépôt 10% avec commande. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ont.;** Ch. K. C. H. x 021 J. N. O.

POUSSINS BIG-4 APPROUVÉS PAR LE GOUVERNEMENT.—Provenant de troupeaux inspectés par le gouvernement. Rocks barrés, Leghorns Blancs 07c. Rocks Blancs, Rhode Island Rouges, 08c. Poussins "premium" provenant d'œufs de 25 à 27 onces en moyenne, 02c de plus l'unité. Poulettes, poussins partis, tous les âges. Dépôt de $1.00 par cent avec commande. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 King Street East, Kitchener, Ont** x 681 J. N. O.

PRIX POUR POUSSINS BRAY AUSSI BAS QUE $6.95 par cent. A ces bas prix, Bray vous offre encore les meilleures valeurs en fait de poussins que vous puissiez acheter. Même haute qualité, mêmes bonnes lignées; même grosseur d'œufs, incubés sous le même système toujours de plus en plus perfectionné. Procurez-vous nos nouveaux bas prix. Neuf races, de poussins d'un jour. Poulettes sexées d'un jour et poussins partis de 10 jours à trois semaines. Aussi poulettes pour livraison immédiate—Leghorns Blanc et New Hampshire Rouge de trois semaine. De 6 à 12 semaines. **Bray Chick Hatchery, 34 Avenue Clayburn, St. Catharines, Ontario, où téléphonez au Couvoir Bray à Sherbrooke.** J. F. X723

NON—IL N'EST PAS TROP TARD POUR ACHETER DE BONS POUSSINS—de bons sujets. Sujets croissant vite et pondant de bonne heure. Les poussins Baden sont de bonnes lignées engendrés par cochets ROP et provenant de troupeaux éprouvés pour le sang. Leghorns d'un jour, 6c.; Rocks barrés et Blancs 7c.; Poulettes Leghorn, 14c; Poulettes de races lourdes, 10c. Cochets grosses races 5c.; cochets Leghorn 1½c. Poussins partis jusqu'à trois semaines, 2c de plus l'unité et par semaine que les poussins d'un jour. Expédition partout C. L. (C.O.D.) **Baden Electric Hatchery, Boîte 7, Fergus, Ont.** M. P. X972

CES OCCASIONS DE FIN DE SAISON NE DOIVENT PAS ÊTRE LAISSÉES DE COTÉ.—Les poulettes de Tweddle commencent à pondre assez tôt pour en faire des pondeuses profitables lorsque le prix des œufs est élevé. Les cochets de même profitent si vite qu'ils sont payants. Il n'y a plus à craindre ces jours froids qui retardent la croissance durant des semaines. Tout est en leur faveur y compris un système d'élevage qui fait que ces poussins incarnent toutes les qualités qui en font des sujets capables de rapporter des bénéfices: nid-trappe—contrôle de ponte ROP, épreuve du sang. Que pouvez-vous exiger de plus? Ce sera bien tôt trop tard. Procurez-vous nos nouveaux bas prix. Poussins partis, poulettes tous âges, cochets d'un jour, poussins sexés. **Tweddle Chick Hatchery, Boîte 7, Fergus, Ont.** M. P. X693

ACHETEURS DE POUSSINS DE LA DERNIÈRE HEURE.—Voici la dernière chance que vous avez de vous procurer des poussins Owen Sound. Notre dernière incubation éclora bientôt. Ces prix, en vigueur le premier juillet pour des poussins provenant de reproducteurs ROP, approuvés par le Gouvernement, et venant de troupeaux éprouvés pour le sang, sont les plus bas possible. Ils constituent de véritables occasions soit pour compléter votre troupeau, ou si vous n'avez pas encore acheter. Leghorn d'un jour, 6½; Rocks Blancs et barrés, 7½c. Poulettes Leghorn d'un jour 15c.; Poulettes races lourdes 10½c; Cochets, races lourdes 6½c. cochets Leghorn un jour, 1½c. Poussins partis jusqu'à trois semaines, 2c pièce et par semaine de plus que poussins d'un jour. C.L. (C.O.D.) partout. **Owen Sound Chick Hatchery, Boîte 7, Owen Sound, Ont.** M. P. X093

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fabricant de beurre diplômé, expert-essayeur, pouvant fournir d'excellentes références demande position. S'adresser immédiatement à **Case J. L., Bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch, Québec.** J.N.O. D.H.

DIVERS

A qui la chance

de se créer un avenir solide et agréable avec un salaire de $30.00 tout en vendant linge de seconde main. Achetez au cent livre et faites de gros profits. Aussi linge au détail tel que suivant: linge de seconde main tel que robes, 35 sous, pantalons pour hommes, 50c, temps pour dames, $1.25, chapeaux pour hommes, 50c. **J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Beauce.** No 24—J.N.O.—57

POUR RIRE.—Douze secrets magiques, avec nouveau catalogue Science, Magie, Farces, Attrapes, Surprises, Secrets, Psychologie, Philosophie Prix 10c. Écrire: **Hamon, 309 Marie-Anne Est, Montréal.** 22-23-24-25-26-27—P05

NOUS PAYONS JUSQU'A $50. l'unité pour vieux sou Américain avec tête de sauvage—sans égard aux dates ni à la condition. Jusqu'à $1.00 l'unité pour sous américains avec effigie de Lincoln. Jusqu'à $150. pièce pour vieille monnaie canadienne. Nous achetons les collections de timbres, médailles, livres, vieille monnaie de papier ou en or, etc. Envoyez 25c. pour avoir liste de prix illustrée et instructions. Satisfaction garantie ou 25c remboursés. **Hub Coin Shop, 159-108 Front Street, Sarnia, Ontario.** X001 J.N.O.

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.** J.N.O.

Animaux à Vendre

A VENDRE CHEVRE A LAIT.—$10.00 et $15.00. S'adresser à **Melle L. Bernier, Palmarol, Abitibi.** No 26—P04.

Outillage et matériel nécessaires pour faire des conserves à la maison

Par M. L. HEENY, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Pour obtenir de bonnes conserves de fruits et de légumes il faut que toutes les phases du procédé soient exécutées avec le plus grand soin. Disons tout d'abord que les bocaux ou jarres, les couvercles et tous les ustensiles doivent être scrupuleusement propres.

On peut, si on le désire, acheter un appareil spécial pour faire les conserves mais cela n'est nullement indispensable. Une bouilloire ordinaire munie d'une claie ou "faux-fond" en fil de fer ou en lattes fera l'affaire; on peut aussi se servir de tout genre de chaudière dont le couvercle ferme bien. Le faux-fond doit être à au moins trois quarts de pouce du fond de la bouilloire; il faut qu'il soit en lattes pour que l'eau puisse circuler librement tout autour des bocaux. Remplissez la bouilloire avec de l'eau chaude jusqu'à ce que les bocaux soient recouverts d'au moins deux pouces d'eau. La durée de la cuisson varie suivant la nature des produits traités. Le Service de l'horticulture à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, se sert d'une bouilloire de ce genre pour faire ses expériences générales sur la préparation des conserves.

Pour les légumes et les viandes on recommande spécialement la bouilloire à pression de vapeur car elle permet d'obtenir une plus haute température qu'on ne pourrait avoir dans une bouilloire d'eau chaude.

Pour les fruits et les tomates on recommande la cuisson au four. Un four bien calorifugé et dont la température peut être réglée est le meilleur pour ce genre de conserves. Il faut maintenir la température entre 250°F., et 275°F., sans chaleur par dessus. On met les bocaux remplis dans de l'eau, dans une casserole peu profonde et on les laisse dans le four un tiers plus longtemps environ que dans la bouilloire à eau chaude.

Tout bocal employé pour les conserves doit avoir un bord lisse et un couvercle qui s'ajuste bien, fermant hermétiquement. Essayez chaque bocal avant de vous en servir. Remplissez-le à moitié d'eau, ajustez l'anneau de caoutchouc et le couvercle, fermez, vissez et retournez le bocal pour voir s'il ne coule pas. Les couvercles à pinces ou à ressorts doivent bien s'ajuster en place. Rejetez tous les anneaux de caoutchouc qui sont fendus ou carrodés.

Les anneaux de caoutchouc sont une partie importante du matériel à conserves. Achetez-en de nouveaux toutes les saisons. Ne prenez jamais des anneaux qui ont déjà servi. Douze anneaux de caouthouc reviennent moins cher qu'un bocal de fruits ou de légumes.

Quand vous choisissez des denrées alimentaires pour faire des conserves, n'oubliez pas que leur qualité ne s'améliore pas dans le bocal. Tels ils étaient quand vous les y avez mis, tels ils en sortiront. Les bons fruits succulents, les légumes parfaits et les prunes tendres mis en conserve conservent toute leur qualité.

Prix de dernière heure

25 juin 1935

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé	19¼ à 19½c
Fromage	10½ à 10⅝c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

Patates Québec No 1.	33 à 35c

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée	11c F.A.B.
Laine blanche lavée	18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée	20c la lb.
Laine lavée	27c la lb.

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES
fournis par la maison OVIDE GODIN
143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs salées 05½c la lb.
Peaux de Bœufs fraîches 05½c la lb.
15 à 50 moins 2 lbs. chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs. net, sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers à la pièce .70c chaque. Peaux de Veaux Deacons de campagne à .55c chacune.

Peaux de chevaux de bonne qualité $1.75, sans crin et queue .15c de moins.
Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière à .06c la lb.
Crin de Vache à .06c la lb.
Peaux de Moutons de juillet 15c à 50c chacune.
Peaux de moutons sans laine 5c chacune.
Prix garantis du 24 juin au 6 juillet 1935.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES	
Patente Hungarian, quarts	$5.70
Patente Hungarian, 98 lbs	2.50
1ère patente, Manitoba, quarts	5.30
" " " 98 lbs	2.30
Forte à levains, quarts	5.20
" " 98 lbs	2.25
Patente Ontario sacs coton, 98 lbs.	2.10
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs.	1.95
Farine à engrais 1ère qualité	1.70
GRAINS D'ALIMENTATION	
Blé d'Inde Africain	0.80
Avoine alimentation No 1	47½
" " recriblée	.50
Avoine No 2 C. W. recriblée	57½
Blé d'engrais, 98 lbs.	1.35
Orge d'alimentation	.60
Sarrasin d'alimentation	.85
POUR LA BASSE-COUR	
Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	3.00
Farine de viande, fine 60%	3.50
Os boyés, gros ou fin	2.35
Farine de poisson	3.00
Farine de Luzerne	2.00
Écailles d'huîtres, volailles	.80
Écailles d'huîtres, poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	1.00
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	1.10
Lait écrémé en poudre	9.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	.80
Moulée pour la ponte	2.35
Moulée pour poussins	2.60
Moulée pour croissance	2.45
Grains mélangés pour poules	2.10 à 2.30
Grains broyés fins, poussins	2.45
" " gros, poulets	2.40
DIVERS	
Le minot Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	2.05
" (triées Prime)	2.00
" (triées yeux jaunes)	2.75

ENGRAIS ALIMENTAIRES	
Son de blé	$1.25
Gru	1.30
Gru Blanc (Middlings)	1.45
Blé d'Inde moulu	1.40
Moulée d'Avoine, fine	1.45
Moulée d'Orge, fine	1.30
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.60
" " coton 80 lbs	2.65
Drèches brasserie séchées	1.35
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
Moulée laitière 18%	2.00
" " 24%	2.25
Foin la tonne	15.00
Paille la tonne	10.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.50
* * *	
Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$5.15
Cassonade, No 1	4.85
Cassonade, No 2	4.75
Cassonade, No 3	4.65
Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	.90
Saindoux:	
En seaux 20 lbs	$2.70
LARD SALÉ	
Gras de dos:	
30 x 40 morc. (200 lbs au baril)	45.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	44.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	43.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	42.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$42.00
Canadien Short Cut, gras et maigre.	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	27 juin 1935	28 juin 1934	29 juin 1933	30 juin 1932	25 juin 1925
Beurre No 1, Past.	18⅞	20⅛	19	16 3/16	35⅝
Œufs Frais	22	22	20	20	36
Veaux de lait vivants	06	04½	05¼	04½	07
Bouvillons vivants choix	07¼	05	05¼	06¼	07½
Agneaux du printemps	09	09	08	08	18
Porcs vivants	10 25	9 25	6 25	5 00	13¼
Fromage blanc	09 5/16	10 3/16	10¼	09	19¼

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 17 au 25 juin

BEURRE

Après avoir été très faible au début de la semaine dernière, notre marché au beurre a été un peu plus stable au cours des derniers jours. Il y a eu amélioration dans la demande pour fins d'entreposage et cette dernière a été de nature à raffermir quelque peu les prix.

Les prix courants au gros mardi avant-midi 25 juin, variaient de 19⅛c à 19¼c la livre.

FROMAGE

La demande du marché anglais pour le fromage de fabrication de juin a été très active et coincidant avec une hausse de prix pour les fromages de la Nouvelle-Zélande, notre marché s'est raffermi sensiblement.

ŒUFS

Montréal & Québec

Depuis quelque temps, il y a eu une assez forte diminution de production dans presque toutes les parties du pays et par conséquent, les arrivages ont sensiblement été réduits. Au cours des derniers jours, il y a eu peu de pression de vente et avec une assez bonne demande, les prix se sont quelque peu raffermis.

VOLAILLES VIVANTES

Poules, oies & canards:—La demande a été un peu plus active et avec diminution dans les arrivages, les prix ont facilement été maintenus au début de la semaine précédente.

Poulets à griller:—La forte quantité de sujets offerte au cours des derniers jours étaient de très mauvaise qualité, c.a.d. très maigres, en chicot et très légers: la vente en a été très difficile et nous avons à annoncer une autre baisse de un sou la livre pour toutes les catégories.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 24 juin, 1935:—

Bétail, 578; veaux, 1580; porcs, 1470; moutons, 970.

BETAIL

Bien que les expéditions étaient faibles, la demande ne s'est pas améliorée et les prix accusaient une légère diminution en comparaison avec ceux en cours la semaine dernière. Peu de bons bouvillons ont été vendus à plus que 7c la livre. Les vaches et les taureaux se vendaient cependant assez bien. Les sujets destinés à la mise en conserve rapportaient de 1½c à 2¼ la livre. Il ne faudra pas être surpris si les prix des bêtes à cornes subissaient des baisses encore plus prononcées au cour des quelques semaines à venir.

VEAUX

Les expéditions plus fortes de la journée ont eu un effet quelque peu déprimant sur les prix; on enregistrait une baisse d'un quart de sou particulièrement sur les sujets de qualité inférieure. La demande est cependant bonne pour les sujets de belle qualité. Nous nous attendons à voir les prix monter graduellement au cours des semaines à venir. Les veaux de champs souffriront de l'augmentation qu'il y aura prochainement dans le volume des expéditions.

MOUTONS, AGNEAUX

La demande pour les moutons est très faible et les prix ont fléchi. Il n'y a pas d'amélioration à prévoir, non plus que dans le cas des agneaux qui ont diminué d'un sou la livre par suite d'expéditions très fortes. Les meilleures ventes ont été faites à 9c la livre et pour quelques sujets de choix seulement, la majeure partie des agneaux se vendant entre 8c et 8½c la livre.

PORCS

Il y avait peu de porcs en vente sur le marché et les prix montaient encore quelque peu, les ventes se faisant à 10¼c la livre, prix que nous n'avons pas obtenu sur ce marché depuis nombre d'années. Ce marché malgré son apparence de fermeté continue depuis quelques semaines, reste toutefois bien difficile à analyser et il ne manque pas de personnes pour entretenir des craintes quant à ce qu'il peut nous réserver pour les semaines à venir. Nous avons cependant confiance que les prix ne changeront pas appréciablement au cours des deux semaines qui vont suivre, quoique une baisse sur le marché d'exportation pourra avoir des résultats défavorables sur nos marchés locaux malgré le peu d'exportation que l'on fasse présentement.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec:—Ce marché est très ferme aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec:—La demande a plutôt été tranquille, mais avec peu d'arrivages, les prix ont été maintenus stables.

Panier aux Lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

Rép. à R. C. Hospice Ste-É.—Notre correspondant devrait communiquer avec le bureau des brevets, Ministère de l'Agriculture? Ottawa.

* * *

J. L.—Il faudrait ajouter un dollar à votre remise si vous désirez obtenir les deux volumes. Nous vous faisons parvenir immédiatement le premier tôme.

* * *

J. W. F. P. V.—Si vous nous adresser le montant de $1.25, vous recevrez le deuxième tôme du Manuel d'Agriculture intitulé: "Les Animaux" et votre abonnement sera du fait renouvelé pour une autre année.

* * *

S. M.—Ste-Angèle — L'article que nous publions en page 3 sur la Station d'engraissement de Princeville répond très bien, croyons-nous à votre question.

* * *

L. B.—Pour obtenir une réponse de notre aviseur légal, il vous faut absolument signer votre lettre et mentionner votre adresse, sans quoi nous ne pouvons vérifier si votre abonnement est en règle, condition expresse pour obtenir réponse aux consultations d'avocat ou de notre médecin vétérinaire. Votre lettre ne porte pas d'adresse.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 22 JUIN 1935

PORCS ABATTUS

No 1, 90 à 140 lbs.	13½c	la lb.
No 2, 140 à 174 lbs.	12½c	"
No 3, 174 à 225 lbs.	11c	"

Veaux abattus engraïssés au lait

Bon	8½c	la lb.
Moyen	7c	"
Commun	5c	"

MOUTONS ABATTUS

No 1	5c	la lb.
No 2	4c	"
No 3	3c	"

ŒUFS

A—gros	22c	doz.
A—moyen	20c	"
B	19c	"
C	17c	"

Agneaux abattus

No 1, 35 à 45 lbs.	11c	la lb.
No 2, 30 à 35 lbs.	10c	"
No 3, 25 à 30 lbs.	09c	"

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

Nous comptons que les intéressés voudront bien en prendre note.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Le meilleur achat

THÉ "SALADA" 7F

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 22 JUIN 1935

PRIX DE REMISE—COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE—MONTRÉAL ET QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 18 JUIN 1935 INCLUSIVEMENT

BEURRE

No 1 Pasteurisé	18⅞c
No 1 Non-pasteurisé	18⅜c
No 2	17⅞c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	9⁵/₁₆c	No 1	9⁷/₁₆c
No 2	8⁵/₁₆c	No 2	8⁷/₁₆c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULETS VIVANTS "A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

A—3 lbs. et plus	21c	
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	18c	
C—2 lb. jusqu'à 2½ lbs	15c	

"ROUGE"

A—3 lbs. et plus	18c	
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	16c	
C—2 lb. jusqu'à 2½ lbs	14c	

"BLANC" (LEGHORN)

A—3 lbs. et plus	18c	
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	16c	
C—2 lb. jusqu'à 2½ lbs	14c	

POULES VIVANTES

A	17c	la lb.
B	15c	"
C	13c	"
Coqs	8c	"

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. 8 à 10c la lb.

JEUNES CANARDS VIVANTS

A	22c	la lb.
B	20c	"
C	17c	"

DINDES VIVANTES (COQS)

A	15c	la lb.
B	13c	"

ŒUFS

A—Gros	22c	Doz.
A—Moyens	20c	"
B	19c	"
C	17c	"
Pigeons vivants, le couple	30c	

PORCS ABATTUS

No 1	14c	la lb.
No 2	13c	"
No 3	12½c	"

VEAUX ABATTUS

Engraissés au lait

Bon	8c	la lb.
Moyen	6½c	"
Commun	5½c	"

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, mardi le 24 juin 1935

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs.	$10.25

Primes de $1.00

Porc à bacon	180 à 230 lbs.	$10.25
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.	$9.75
Porcs légers et à engrais	120 à 160 lbs.	$9.75
Porcs lourds	240 à 270 lbs.	$9.75
Extra lourds	270 lbs ou plus	$9.25
Truies		$6.00 à $7.00

Vaches

Choix	4½c à 4¾c	lb.
Bonne	4c à 4¼c	"
Moyenne	3c à 3½c	"
Commune	2c à 2½c	"
Très commune	1½c à 1¾c	"

Veaux de lait

Choix	5½c à 6c	lb.
Bon	4½c à 5c	"
Moyen	4c à 4½c	"
Commun	3c à 3¼c	"

Veaux de champs

Bon	2¼c à 2½c	lb.
Commun	1½c à 2c	"

Agneaux du printemps

Bon	08½c à 09c	lb.
Moyen	08c à 08¼c	
Commun	06c à 07c	

Moutons

Bon	2¾c à 3c	lb.
Commun	2c à 2¼c	"

Bouvillons

Choix	7c à 7¼c	lb.
Bon	6c à 6½c	"
Moyen	5c à 5½c	"
Commun	3½c à 4c	"
Commun (légers)	3c à 3½c	"

Taures	Taureaux
5c à 5½c	4c à 4½c
4¾c à 5c	3½c à 4c
4c à 4½c	3c à 3½c
2¾c à 3c	3½c à 3c

La Nouvelle
VIKING DIABOLO
L'ÉCRÉMEUSE
Supérieure
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT — Allocation généreuse sur votre vieille écrémeuse.
Pour détails, écrire à
SWEDISH SEPARATOR
COMPANY LIMITED
720, rue Notre-Dame O. Montreal

TRIBUNE LIBRE

Une situation bizarre

Le peuple canadien est mal pris.

Il lui faut établir ses fils *chez lui*, parce que les voisins du sud n'en veulent plus.

Peu habitué à s'occuper de ses affaires, le peuple canadien trouve étrange cette situation.

L'exode vers les États-Unis... c'était si commode.

Les Canadiens partis, on n'avait plus à s'en occuper.

C'est ce qui permit de vendre les terres nationales et les ressources naturelles à tous les étrangers qui en voulurent.

Rien d'aussi commode pour équilibrer un budget!

Oyi! Ça va mal! Il faut s'occuper d'établir nos gens au pays ou de les nourrir au moyen de la charité étatisée.

Les Canadiens possèdent un des plus vaste pays du monde: pays rempli de ressources naturelles des plus variées.

Ils l'ignorent.

Cela ne les intéresse guère.

Il était si commode de vendre ses terres et ensuite, d'aller travailler pour les autres, en pays étranger.

Pas besoin de penser.

Et les enfants se trouvaient établis dès qu'ils entraient à l'usine.

Situation bizarre! Il faudrait nous occuper de nos affaires.

Et ce sont les autres qui ont l'entraînement à s'occuper de nos affaires.

Ils y ont trouvé leur profit.

Nous n'avons nullement à les en blâmer.

Paresseux de la tête, nous avons préféré travailler des bras... pour les autres.

Et ces autres en ont profité pour nous démonter qu'ils sont de bons commerçants.

Ne voulant pas nous fatiguer la cervelle à diriger des entreprises industrielles, nous leur avons confié nos industries.

Et tant qu'à y aller..., nous y avons ajouté notre finance, notre assurance, nos ressources naturelles et jusqu'à nos services d'utilité publique, bien que nous soyions la clientèle payante.

Satisfaits de notre désintéressement, les autres consentent parfois à nous prendre comme serviteurs dans les positions qui ne demandent pas trop de supériorité intellectuelle.

Pour la plupart, nos gens semblent satisfaits de cet état de choses.

Il s'en trouve qui ne le sont pas.

Ils voudraient même que nous développions nous-mêmes nos ressources naturelles, que nous contrôlions notre commerce, notre industrie, nos banques, notre assurance, nos services d'utilité publique, nos forêts, le développement de nos ressources minières, et jusqu'au défrichement de nos terres arables; ils voudraient que nous exploitions ces commerces, ces industries, ces ressources naturelles, nous-mêmes, et pour notre propre bénéfice.

Ce qu'on rencontre d'idées étranges de nos jours! s'exclament, en haussant les épaules, de braves gens satisfaits de notre situation et orgueilleux de notre façon d'administrer les biens que nous ont laissés les découvreurs et les pionniers de ce pays.

J.-ERNEST LAFORCE.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné. 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

DROIT MUNICIPAL, ÉVALUATION. —**Q. 1. Le conseil a-t-il droit de faire des évaluations distinctes pour deux terrains qui appartiendront à la même personne au décès de ses parents? 2. Quelles sont les procédures à prendre lorsque l'évaluation semble trop élevée?**

Rép. à A. B. 1. Actuellement ces terrains ne vous appartiennent pas et je ne crois pas que le fait d'être réunis en un seul vous dispense de l'évaluation et de la taxation. 2. Lorsque l'évaluation est trop élevée, on peut attirer l'attention du conseil soit par une demande écrite ou verbale. La dernière exige naturellement que l'on soit présent au conseil pour expliquer ses griefs.

TESTAMENT, INSTRUMENTS ARATOIRES. **Q. 1. Qu'entend-on par les termes "circonstances et dépendances"? 2. Qu'entend-on par "instruments aratoires"?**

Rép. à N. G. 1. Pour vous donner la vraie signification de ces termes il faudrait connaître les phrases précédentes et les phrases suivantes et peut-être tout le document. 2. Par instruments aratoires on entend tout instrument susceptible d'être utile à l'agriculture, soit par exemple, et pour n'en citer que quelques-uns, un semoir, un râteau à cheval, une charrue, un scarificateur, une trieuse, une moissonneuse-faucheuse, une hache de paille, une herse, un rouleau, une batteuse, un moteur-culture, un coupe-racines, etc., etc.

VICES CACHÉS. **Q. Quel est le recours pour la vente d'un animal avec toute garantie, si l'on découvre par après des vices cachés qui amènent la mort?**

Rép. à G. L. Si vraiment le vendeur vous l'a garanti, vous auriez un recours contre lui pour vices redhibitoires de l'animal découverts après la vente, si vous l'exercez avec diligence.

PRÊT PAR BILLET. **Q. Peut-on se faire remettre le montant prêté par billet si l'emprunteur est trompé par son vendeur?**

Rép. à J. J. V. A moins que l'emprunteur veuille vous le remettre, il n'y est pas tenu avant l'échéance bien qu'il se soit fait tromper par le vendeur. Il aurait cependant un recours contre son vendeur pour vice redhibitoire s'il l'exerce avec diligence. Vous parlez d'un billet conjoint et vous ne dites pas avec qui.

MINORITÉ. **Q. Une femme mineure qui donne tout son argent à son mari lors de son mariage peut-elle après 26 ans se faire remettre cet argent?**

Rép. à J. A. B.—Lorsque les époux se marient sans contrat de mariage, la loi interprète qu'ils se marient sous le régime de la communauté de biens. Ainsi le mari devient administrateur de tous les biens même ceux personnels à la femme. La femme pourrait se faire remettre son argent si elle peut prouver la fraude de la part de son mari.

BILLET. **Q. Le faiseur d'un billet est-il tenu de l'honorer si ce billet a été fait en considération de l'achat d'un animal chez lequel après la vente on découvre des vices redhibitoires?**

Rép. à A. L. Vous êtes tenu, quant au billet, de le payer à l'échéance. Cependant vous auriez un recours contre le vendeur pour vices redhibitoires de l'animal découvert après la vente si vous l'exercez avec diligence.

ACHAT D'UNE TERRE. **Q. 1. L'achat d'une terre avec la maison et la grange comprend-il les éviers qui se trouvent dans la maison? 2. Le bois en planches sur la terre achetée, dont il n'a pas été aucunement question dans le contrat, appartient-il au vendeur ou à l'acheteur? 3. Quelqu'un peut-il vendre sa part à une autre personne que ses co-associés?**

Rép. à N. L.—1. Les éviers en soi sont des meubles qui, lorsqu'ils sont fixés à perpétuelle demeure c'est-à-dire à fer et à clous ou dans le ciment, par le propriétaire, deviennent un immeuble par destination. Vous auriez donc droit aux deux éviers à moins que le contraire n'ait été consenti dans le contrat. 2. Il semble que ce bois appartient au vendeur puisqu'il n'en a été aucunement question dans le contrat. 3. Il en a le droit à moins que le contraire n'ait été convenu entre les associés.

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN
SERVICE D'IMPRESSIONS
DES MIEUX OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter tous genres d'impressions tels que:
Brochures—Rapports—Factums
Catalogues—En-têtes de Lettres
Circulaires—Enveloppes—Factures—Etc.—Etc.

GENS DE LA CAMPAGNE ET DU DISTRICT
FAITES IMPRIMER
au
"SOLEIL"
Nos prix sont bas!
Demandez nos cotations

LE SOLEIL LTEE
(*Département de L'Imprimerie*)

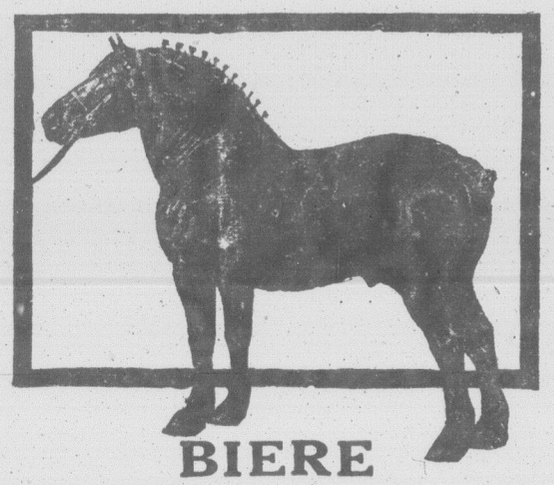
BIERE
BLACK HORSE
DAWES

Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement

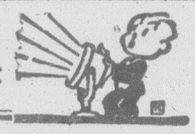

Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
No 1 de la Couronne, Québec P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de_____en bon de poste en paiement de_____ans_____d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN ☐ NOUVEAU ☐

Nom_____
R.R. No_____
Bureau de poste_____
Comté_____Province_____

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.
REÇU LE
27 SEP. 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

27
27
27